Deuxième Année. - N° 22. Le Numéro: 25 centimes 25 Mai 1912

Le Courrier Cinématographique

ORGANE HEBDOMADAIRE INDÉPENDANT DE LA CINÉMATOGRAPHIE
DES ARTS, SCIENCES ET INDUSTRIES QUI S'Y RATTACHENT

ABONNEMENTS :
FRANCE
Un an . . . . . 10 fr.
ÉTRANGER
Un an 12 50

Directeur : CH. LE FRAPER
Rédaction et Administration :
95, Boulevard de Magenta, PARIS
TÉLÉPHONE 456-33

LA PUBLICITÉ
est reçue
aux Bureaux du Journal

AGENCE GÉNÉRALE
CINÉMATOGRAPHIQUE
16, RUE GRANGE-BATELIÈRE
PARIS

AGENCE GÉNÉRALE
CINÉMATOGRAPHIQUE
16, RUE GRANGE-BATELIÈRE
PARIS

Cette Semaine

Au risque d'être broyé

Une lutte à mort

Un homme accomplit un saut effroyable sur le wagon d'un express.

LES GRANDS FILMS ARTISTIQUES GAUMONT

LE RAILWAY DE LA MORT

GRANDE SCÈNE DE L'OUEST AMÉRICAIN. - 430 MÈTRES. - AFFICHE 2m25×3m.

En raison du retentissement considérable auquel est appelé ce film, unique en son genre, NOUS CONSEILLONS VIVEMENT à Messieurs les Exploitants de le retenir dès aujourd'hui au Comptoir Ciné-Location

SOCIÉTÉ DES ÉTABLISSEMENTS GAUMONT

28, Rue des Alouettes, Paris, et dans toutes ses Agences.

KINEMACOLOR (Sauf la Seine)

LE FILM JOURNAL

GRANDES EXCLUSIVITÉS

EXCLUSIF FILM Cº

Anciennement SAINT-LAZARE FILM

105, Rue Saint-Lazare, 105 — PARIS

Adresse Télégraphique : EXLUSIFILM

CONCESSIONNAIRE EXCLUSIF POUR LA FRANCE

Exclusif Film Cº

(Anciennement SAINT-LAZARE FILM)

a l'honneur d'informer **Messieurs les Exploitants** de Paris et du département de la Seine qu'elle y fait elle-même **la location directe** de **ses exclusivités** et du **Film Journal.**

BUREAUX :

105, Rue Saint-Lazare, 105 -- PARIS

(Au Premier)

Adresse Télégraphique : EXLUSIFILM, Paris

TELÉPHONE 281-44

Deuxième Année. - N° 22. Le Numéro : 25 centimes. 25 Mai 1912.

BIBLIOTHÈQUE IDHEC PARIS

Le Courrier Cinématographique

ORGANE HEBDOMADAIRE INDÉPENDANT DE LA CINÉMATOGRAPHIE
DES ARTS, SCIENCES ET INDUSTRIES QUI S'Y RATTACHENT

ABONNEMENTS :
FRANCE
Un an . . . . . 10 fr.
ÉTRANGER
Un an 12 50

Directeur : CH. LE FRAPER
Rédaction et Administration :
95, Boulevard de Magenta, PARIS
TÉLÉPHONE 456-33

LA PUBLICITÉ
est reçue
aux Bureaux du Journal

L'Œuvre

Il y a dans la cinématographie un élément tout particulièrement digne d'intérêt : c'est cette « *Exploitation* » qui lutte et travaille pour le mieux-être de la corporation tout entière.

L'*Exploitation* est douée d'une vitalité intense. Elle possède aussi un courage économique remarquable, un esprit de décision supérieur et surtout une persévérance admirable.

Certes ! lorsque le *Congrès* se disloqua, le 27 mars dernier, ses détracteurs purent essayer d'en atténuer les effets bienfaisants. Ils le décrièrent maladroitement. Ils affirmèrent sans raison, sans réflexion, obéissant à leurs ressentiments que cette manifestation constituait une démonstration platonique et qu'en se dispersant par le monde ses adhérents n'en emporteraient qu'un souvenir fugace et stérile.

Les Exploitants viennent cette semaine d'infliger à leurs adversaires, à la face du monde, le plus vibrant démenti. Ils viennent de manifester une seconde fois avec force leur ferme volonté de continuer l'œuvre entreprise au Congrès.

Les membres de la *Commission permanente Internationale* se sont réunis une fois de plus, à l'appel de leur Président. Ils ont repris leur tâche et mis à exécution la première partie du plan de travail, qu'ils surent élaborer dans le calme des Commissions.

Nos collègues viennent de fournir un effort digne d'être relaté. Ils n'ont pas hésité à franchir la distance qui les sépare de Paris, à supporter les fatigues d'un long voyage rapide et à s'infliger une dépense relativement considérable pour quelques-uns. Ils sont venus en grande majorité affirmer encore leur impérieux désir de faire aboutir toutes les réformes que réclame l'organisation rationnelle de notre corporation.

Sans esprit de parti, sans violence, sans haine, sans palabres infécondes, ils ont scellé *définitivement* les liens d'une puissante alliance nationale et internationale.

Ils ont ouvert à la cinématographie mondiale des horizons nouveaux illimités. Les premiers souffles de leur ardeur généreuse vivifieront bientôt les énergies encore éparses de tous les cinématographistes du monde.

Pendant de longues heures, nos collègues ont travaillé. Ils ont mis définitivement sur pieds la *Fédération Internationale de la Cinématographie*. Ils ont élaboré les principes fondamentaux d'une *Union Nationale*, profondément libérale, où ils convieront tous les cinématographistes, sans exception.

Ils ont encore jeté les bases du *prochain Congrès*, dont les assises se tiendront à Gand et discuté une foule de questions de la dernière importance.

Nos collègues ont ainsi prouvé, sans réplique possible, que les vœux du Congrès de Paris ont été émis en connaissance de cause par des hommes décidés à en poursuivre la réalisation.

C'est dire combien l'action loyale et méthodique du *Syndicat Français* et de l'*Association Belge* a été efficace. Quoique puissent penser du Congrès certains esprits étroits, personnellement intéressés, il en est resté autre chose qu'une poussière légère.

La semence lancée d'une main ferme, au cours de cette manifestation mémorable, est allée bien loin, sur l'aile du vent, féconder le terrain fertile où germent les idées nouvelles d'union et de progrès.

Que mes amis me permettent de les féliciter de leur fermeté et de leur succès !

Ils sont engagés dans la voie lumineuse de la vérité. Quelles que soient les difficultés du chemin, il conduit sûrement à la victoire.

CHARLES LE FRAPER.

Réunion du Comité International Permanent

Le Congrès de 1913

LE PRINCIPE DE L'UNION NATIONALE EST ADOPTÉ. — CRÉATION D'UNE FÉDÉRATION INTERNATIONALE DE LA CINÉMATOGRAPHIE

M. Léon BRÉZILLON est élu Président

IMPORTANTES DÉCISIONS

Le Comité International permanent s'est réuni lundi 20 et mardi 21 mai, au Palais des Fêtes, 199, rue Saint-Martin, à Paris, sur la convocation de son Président, M. Léon Brézillon.

Etaient présents :

MM. Alibert (Toulouse), Léon Brézillon (Paris), Alfred Castaigne (Bruxelles), Cathelin (Paris), Colomiès (Paris), Delnatte (Lille), Ferret (Paris), Jalon (Paris), Meillat (Paris), Thévenon (Bruxelles).

MM. Jourdain (Bruxelles), Médard-Carré (Roubaix) et Rachet (Marseille) furent empêchés au dernier moment. Ils s'en excusèrent dans les lettres ci-dessous :

Bruxelles, le 18 Mai 1912.

A Monsieur Brézillon,
Président du Syndicat,
à Paris.

Mon cher Président,

J'ai le regret de vous informer que des circonstances indépendantes de ma volonté me privent de me trouver parmi vous à cette première réunion de la Commission Internationale. *J'ose espérer que l'ordre du jour marchera à la satisfaction de nous tous.*

Il me serait agréable, et je forme les vœux les plus sincères, afin que vous décidiez le Congrès prochain à l'Exposition de Gand, en 1913, pour que l'A.B.C. puisse prendre les dispositions y relatives, où toutes les fractions se rattachant à la cinématographie soient représentées.

L'Association Belge Cinématographique se fera le grand plaisir de vous recevoir tous, et croyez bien, cher Président, que nous ne négligerons rien, afin de vous donner en tous points satisfaction.

Nos amis, MM. Thévenon et Castaigne, voudront bien vous donner les désidératas votés par le Comité de l'Association Belge du Cinéma.

Croyez bien, cher Président, que je suis de tout cœur avec vous et que les amis voudront bien m'excuser.

Comptez sur mon dévouement, et recevez l'expression de mes sentiments dévoués.

Jules Jourdain.
Président de l'A. B. C.

Le 15 Mai 1912.

Cher Monsieur Le Fraper,

Jusqu'au dernier moment, je comptais pouvoir me rendre, à Paris, à la réunion de la Commission Internationale. *Malheureusement, mes nombreuses occupations en ce moment m'empêchent de m'absenter de Roubaix. Veuillez m'excuser et croire à tous mes regrets. J'ai l'avantage de vous dire que je m'en rapporterai absolument aux décisions que prendra la « Commission Internationale » du Syndicat.*

Médard Carré.
Président du Syndicat des Exploitants
du Nord et du Pas de Calais.

Marseille, le 18 Mai 1912.

Monsieur Brézillon,
Président du « Syndicat Français »,
Paris.

Mon cher Collègue,

J'ai l'avantage de vous accuser réception de votre cordiale invitation à la réunion du 20 courant de la « Commission Internationale du Congrès ».

Je suis très touché de votre attention, mais, à mon vif regret, je ne puis quitter Marseille en ce moment, mon fils absent ne pouvant m'y remplacer. Recevez donc mes excuses et veuillez les transmettre à nos collègues.

Recevez, mon cher Collègue, mes plus cordiales salutations.

Rachet,
Président du « Syndicat du Sud-Est ».

Les différents articles de l'ordre du jour furent discutés successivement.

Ordre du jour :

I° **Organisation du prochain Congrès ;**
II° **Organisation de l'Union Nationale de la Cinématographie Française ;**
III° **Organisation de la Fédération Internationale ;**
IV° **Questions diverses.**

ARTICLE PREMIER

Organisation du prochain Congrès

Sur la proposition de MM. Thévenon et Castaigne, délégués de l'A. B. C., il fut décidé à l'unanimité que le prochain *Congrès International* aurait lieu à *Gand en 1913.*

La date précise n'en fut pas déterminée. Elle coïncidera vraisemblablement avec l'Exposition.

ARTICLE II

Organisation de l'Union Nationale de la Cinématographie Française

Le Comité International manifesta le désir de voir le *Syndicat Français* organiser au plus tôt l'*Union Nationale de la Cinématographie Française.* Il fut entendu que le Syndicat Français ferait tout le nécessaire. Il fut en outre décidé que toutes les branches de la corporation seraient admises à y adhérer.

M. P. Sales Agency

37, Rue de Trévise = PARIS

ATTENTION !!

M. Raymond SPRÉCHER, *Directeur-Représentant de* **M. P. Sales Agency** *en France pour les Marques* BIOGRAPH, LUBIN, KALEM, BARKER, WELT, B. & C., EMPIRE, etc., etc., *a l'honneur d'informer ses clients et amis qu'il vient de transférer ses bureaux au*

37, Rue de Trévise

En plus des vastes bureaux, une magnifique **Salle de Projection** *sera mise à la disposition des visiteurs qui trouveront tout le confort nécessaire à une installation moderne : bonne projection, bons sièges, cigares, cigarettes, rafraîchissements, le tout à titre absolument gracieux.*

M. SPRÉCHER *se tient à la disposition de ses clients pour n'importe quel renseignement ou service. Il espère que* **tous les Exploitants et Loueurs** *qui ont si admirablement collaboré* **au succès de ses marques**, *voudront bien profiter de ce changement pour venir visiter* **les nouveaux locaux** *où une aimable réception les attend.*

*A l'occasion de l'***Anniversaire de la fondation** *de la Succursale française,* **M. SPRÉCHER remercie du fond du cœur tous ses amis, Loueurs et Exploitants,** *qui l'ont aidé à obtenir de si* **HEUREUX RÉSULTATS.**

(Voir plus loin les Nouveautés de cette semaine)

Prière de commander avant Samedi prochain.

Tous nos films sont impressionnés sur Pellicules " EASTMANN-KODAK ".

ARTICLE III

Organisation de la Fédération Internationale

Cette question occupa les délégués de la Commission permanente toute la journée de mardi. Ils tombèrent enfin d'accord et ils élaborèrent les statuts de cette Fédération que nous publions plus loin.

Il est entendu que ces statuts sont provisoires. Ils seront soumis à la ratification de la prochaine Assemblée générale de la Fédération.

Toutes les associations et groupements corporatifs sont donc priés d'adresser au Président de la Fédération, 199, rue Saint-Martin, à Paris, toutes les observations qu'ils jugeront utiles. Elles seront bien accueillies et étudiées par le Comité International permanent.

Election du Bureau

Nos collègues élirent ensuite le bureau de la Fédération qui est ainsi composé :

Président : M. LÉON BRÉZILLON (Paris) ; Vice-Présidents : MM. Alfred CASTAIGNE (Bruxelles), ALIBERT (Toulouse) ; Secrétaire général : M. MEILLAT (Paris) ; Secrétaire : M. JALON (Paris) ; Secrétaire-adjoint : M. DELNATTE (Roubaix) ; Trésorier : M. FERRET (Paris) ; Trésorier-adjoint : M. THÉVENON (Bruxelles) ; Conseillers : MM. JOURDAIN (Bruxelles), RACHET (Marseille), CATHELIN (Paris), COLOMIÈS (Paris), MÉDARD-CARRÉ (Roubaix).

ARTICLE IV

Questions diverses

Avant de se séparer, nos collègues examinèrent encore quelques questions d'ordre économique et prirent des décisions importantes. Le moment n'est pas venu de publier ces décisions, nous en reparlerons.

Avant de lever la séance, nos collègues fixèrent leur prochaine réunion au mois d'août.

Ils clôturèrent leurs travaux dans un banquet amical où ils se trouvèrent tous réunis.

En somme, la réunion du *Comité International* permanent fut amicale et féconde. Elle perpétua la tradition du Congrès dont elle mettra à exécution tous les projets.

UN SYNDIQUÉ.

FÉDÉRATION INTERNATIONALE DE LA CINÉMATOGRAPHIE

FONDÉE LE 20 MAI 1912.

Siège social : 199, rue St-Martin, Paris

STATUTS

ARTICLE PREMIER. — Le but de cette Fédération Internationale est de surveiller et de protéger les intérêts communs de toutes les branches de l'Industrie cinématographique, ainsi que de conseiller les Associations, Unions ou Fédérations sur la marche qu'il convient de suivre, afin d'éviter tous dangers communs.

A cet effet, on recourra aux moyens suivants :

1° Réunion aux Congrès, des délégués appartenant à l'Association de tous les pays affiliés à la Fédération Internationale ;

2° Nomination d'un Comité de direction qui aura charge :

1° Du contrôle de l'œuvre et de l'emploi des fonds de la Fédération ;

2° De fournir des renseignements pratiques sur la marche et l'amélioration de l'Industrie cinématographique ;

3° D'aider à la formation, au développement et à la dissémination des Associations dans tous les centres où l'Industrie cinématographique peut être développée ;

4° De convoquer des délégués à des Congrès extraordinaires si le besoin s'en fait sentir ;

5° D'entrer en rapport avec les Associations, par correspondance ;

6° De distribuer et de réunir les bulletins de vote émanant des Associations et concernant tout mouvement international relatif à l'Industrie cinématographique ;

7° De prendre des mesures d'intérêts communs, quelles qu'elles soient, que la Fédération pourrait désirer.

ADMISSIONS

ART. 2. — Toutes les Associations de cinématographistes peuvent être admises dans la Fédération Internationale, sous réserve de ratifications par le Comité de direction.

ART. 3. — Les diverses catégories de la corporation, qui ne sont pas suffisamment nombreuses pour être organisées, pourront être admises dans la Fédération, à titre consultatif.

COTISATIONS

ART. 4. — Une cotisation annuelle sera payée par chaque Association affiliée, à raison de 50 francs par Syndicat, plus un franc par membre adhérent audit Syndicat.

ART. 5. — Dans le cas où les Associations ne paieraient pas leur cotisation, le nom de ces Associations serait porté à la connaissance du Comité qui prendrait à leur égard telles mesures qu'il jugerait à propos.

SIÈGE SOCIAL

ART. 6. — Le Siège Social est fixé à Paris, 199, rue Saint-Martin. Aucun transfert du Siège Social ne pourra être fait sans le consentement de l'Assemblée générale.

RÈGLEMENT DU COMITÉ DE DIRECTION

ART. 7. — Le Comité de direction se composera de treize Membres. Chaque pays nommera un délégué correspondant affilié au Comité de direction de la Fédération.

ART. 8. — Le Comité choisira parmi ses membres, le Président et le Vice-Président, le Trésorier, le Secrétaire et le Rapporteur du Bureau de la Fédération.

ART. 9. — Le quorum sera de sept pour ce qui concerne le Comité de direction.

ART. 10. — Chaque pays aura le droit de nommer un membre simplement pour assister aux séances du Comité en cas d'empêchement de la part de son représentant régulier, afin de se trouver, le cas échéant, au courant des travaux du Comité. Il pourra prendre part aux séances du Comité, si tel est le désir du pays qu'il représente, mais dans ce cas, il n'aura pas le droit à l'indemnité prévue ci-après. Il ne pourra pas participer aux votes ni aux délibérations.

ART. 11. — Le Comité choisira son ou ses Secrétaires, et ses employés, de même que ses banquiers, ses auditeurs, ses avoués ou avocats.

ART. 12. — Ces nominations seront confirmées annuellement.

ART. 13. — Le Comité pourra déléguer celui qu'il voudra de ses membres, à l'effet de recueillir les renseignements dont il aurait besoin, pour accomplir tout travail de préparations relatif aux fins que la Fédération se propose.

ART. 14. — Ces renseignements ou ces travaux préparatoires devront être soumis au Comité par l'entremise de ses secrétaires ou délégués.

ART. 15. — Si un poste de délégué ou de simple mem-

VENDREDI 31 MAI

Demandez

chez

PATHÉ Frères

un film sensationnel

qui met aux prises les deux comédiens

aimés du public

Max LINDER

contre

Nick WINTER

L'Ennui naquit un j

La Variété f
de nos Pr

Représentant pour la Franc

L. AUT

14, rue Victor-Hugo, Lyon

26, r. de Châteauredon, Marseille

19, RUE RICH

Téléphone : 303-91 ◇ Adres

our de l'uniformité !

ait le Succès

ogrammes

ce, la Belgique et la Hollande

BERT

LER, 19 – PARIS

sse Télégraphique: AUBERFILM

70, rue de Paris, Lille

17, Avenue du Roi, Bruxelles

bre du Comité devenait vacant par suite de décès ou de démission, le Comité aurait le pouvoir, dans ce cas, de pourvoir à son remplacement par un de ses membres ou par un délégué du pays représenté.

RÉUNIONS DU COMITÉ

ART. 16. — Le Comité se réunira au moins quatre fois par an, sur convocation du Bureau.

La date de ces réunions sera laissée au choix du Comité.

Autant que possible, les troisièmes mardis d'août, de novembre, de février et de mai.

Les réunions auront lieu au Siège Social, 199, rue Saint-Martin, à Paris.

ART. 17. — Sur la demande de la majorité absolue des membres de la Commission, le Président convoquera en Assemblée extraordinaire le Comité International.

INDEMNITÉS

ART. 18. — Les membres du Comité de direction toucheront un jeton de présence de 20 francs par jour, et les frais de voyage et de déplacement seront à la charge de leur organisation respective.

COMPTE EN BANQUES

ART. 19. — Le compte en banque sera porté au nom du Président du Comité et du Secrétaire ayant élu domicile au Siège Social, et tous les chèques seront signés, soit par le Président, soit par l'un des Trésoriers, et contresignés par l'un des Secrétaires.

ART. 20. — Le chiffre des dépenses ne devra jamais dépasser celui des dépôts en banques.

CLOTURE DES COMPTES

ART. 21. — L'année financière sera clôturée le 31 décembre.

DISSOLUTION

ART. 22. — Au cas de dissolution, les fonds existants seront partagés proportionnellement aux versements faits par les Associations affiliées.

RÈGLEMENT POUR LE CONGRÈS

ART. 23. — Le Congrès se tiendra chaque fois dans un pays différent. Autant que possible, les réunions de Congrès seront annoncées au moins quatre semaines à l'avance.

ART. 24. — Les Associations de chaque pays nommeront leurs délégués qui devront assister au Congrès.

ART. 25. — Tous les votes auront lieu à bulletin secret.

ART. 26. — Les Associations devront avoir nommé leurs délégués au Congrès avant la fin du mois qui le précède et devront en communiquer les noms et adresses.

ART. 27. — En cas de changement dans le choix des délégués, le Secrétaire devra en être averti au Siège Social, au moins quinze jours à l'avance.

ART. 28. — Les dépenses des délégués seront à la charge des Associations qu'ils représentent ou mises à leur compte personnel.

ART. 29. — Si un délégué ne peut, pour une raison ou pour une autre, se présenter, il pourra être remplacé par un autre représentant de son Association. Toutefois, ce dernier devra produire devant le Comité la justification de son pouvoir.

ART. 30. — Toute Association, désireuse de soumettre au Congrès annuel une question quelconque ou la modification d'un règlement, devra adresser ses propositions au bureau organisateur, un mois à l'avance.

ART. 31. — Le membre du Comité de direction qui représente le pays dans lequel a lieu le Congrès prendra la présidence de ce Congrès. Après que l'appel des délégués aura eu lieu, le Président du Comité de direction présentera son rapport, lequel sera suivi de la lecture du rapport des finances.

ART. 32. — Les organisateurs du Congrès fixeront l'ordre du jour et élaboreront le règlement de ce Congrès.

ART. 33. — Des débats pourront avoir lieu sur des questions non prévues par l'article 30, mais aucun vote ne pourra avoir lieu sur ces questions.

ART. 34. — Dans l'organisation de chaque Congrès, une Commission spéciale, composée des Président et Secrétaires de chaque Commission, sera chargée d'examiner les vœux et d'élaborer le rapport général qui sera lu à la réunion plénière.

ART. 35. — A la réunion plénière, aucune discussion contradictoire ne sera admise.

ART. 36. — Les délégués pourront prononcer leurs discours dans leur langue nationale, mais sont priés d'employer le français de préférence, afin d'obvier autant que possible aux nécessités de la traduction.

ART. 37. — Aucune question ne sera votée aux séances d'un Congrès sans la présence de la majorité des délégués ayant voix délibérative.

ART. 38. — La fixation du lieu de réunion du Congrès suivant se fera à la dernière séance du Congrès.

ART. 39. — Les propositions en vue de l'organisation suivante seront soumises à la Commission du Congrès international qui en décidera.

ART. 40. — Des rapporteurs officiels seront nommés. Ils rédigeront un compte rendu des séances, et prépareront le rapport général de la journée, lequel sera soumis à l'Assemblée générale avant d'être communiqué à la presse.

ART. 41. — Aucun étranger ne sera admis à suivre les séances du Congrès sans une autorisation écrite du Comité ou la présentation d'un pouvoir justifié.

COMITÉS LOCAUX

ART. 42. — Des Comités locaux peuvent être formés dans chaque pays, à l'effet de discuter des questions d'un intérêt international. Les réunions de ces Comités locaux seront décidées par les représentants du Comité de direction.

ADMINISTRATION

ART. 43. — La Fédération internationale de la cinématographie est administrée par un bureau composé de treize membres actifs élus à l'issue du Congrès annuel.

ART. 44. — Le Bureau de la Fédération est seul chargé de représenter ladite Fédération et de faire aboutir toutes les démarches ou décisions prises par ces Assemblées.

ART. 45. — Le Comité s'interdit formellement toutes discussions politiques ou religieuses.

ÉLIGIBILITÉ

ART. 46. — Le Bureau de la Fédération sera composé de :

Un Président ;
Deux Vice-Présidents ;
Un Secrétaire-Général ;
Un Secrétaire ;
Un Secrétaire-Adjoint ;
Un Trésorier ;
Un Trésorier-Adjoint ;
Cinq Administrateurs.

ART. 47. — Tous les membres du Bureau de la Fédération sont élus pour trois ans, et rééligibles par tiers par le Comité à l'issue de l'Assemblée générale.

ART. 48. — Les fonctions des membres du Bureau de la Fédération sont absolument gratuites.

ITALA-FILM

Paul HODEL

3 — Rue Bergère — 3

PARIS

Adresse télégraphique :
ITALAFILM
PARIS

ITALA-FILM
·TORINO·

Téléphone :
149-11

Itala-Film

Nouveautés à paraître le 31 Mai :

L'Heure Solennelle

Drame (Affiche). 580 mètres

Les Aventures d'un Gamin

Comique. (Affiche) 151 mètres

Nouveauté à paraître le 7 Juin :

RACLEUR ET CONCERTISTE

Comique. 175 mètres

MM. les Loueurs,

Avant d'acheter vos films,

Consultez

la Critique des Films du *Courrier*

VOUS ÉVITEREZ D'ENCOMBRER VOTRE STOCK

d'un lot coûteux

de non-valeurs impassables

MM. les Exploitants,

Avant de composer votre programme,

Inspirez-vous

de la Critique des Films du *Courrier*

vous y trouverez

LA NOMENCLATURE EXACTE ET SINCÈRE

DES MEILLEURS FILMS

Vos spectacles plairont au public,

Ils auront du succès,

Vos recettes deviendront considérables,

Elles vous donneront de gros bénéfices.

Toujours le Congrès

Si le *Congrès International des Exploitants du Cinématographe* n'avait pas été attaqué avec tant d'âpreté, je n'y reviendrais plus. Mais, dans l'intérêt de la vérité, dans le seul but de confondre, par des arguments impersonnels, les adversaires du progrès, tous ceux qui essayent de *diviser pour régner*, je me fais un devoir de soumettre à mes lecteurs le vibrant article de M. Guardiola.

Notre distingué Confrère espagnol vint à Paris. Il assista en qualité de journaliste à tous les travaux du Congrès. Il était délégué par son journal *Arte y Cinematografia* et représentait en même temps un groupe de Directeurs espagnols. Nul ne songera à taxer M. Guardiola de partialité. Voici pourtant ce qu'il écrit en tête de son journal :

C. L.

Après le Congrès

Le premier Congrès International des Exploitants de la Cinématographie, célébré à Paris les 22, 26 et 27 Mars, a eu une importance exceptionnelle pour cette industrie, une des plus jeunes et des plus florissantes. Par les diverses branches qui s'y rattachent, elle fournit le pain quotidien à des milliers de familles. Elle emploie dans ses manufactures des capitaux considérables dont la rémunération exige de la part des directeurs une lourde responsabilité, puisque de l'habileté et de l'intelligence de cette direction dépend le bien-être ou la ruine de leurs actionnaires.

M. José Sola Guardiola

Derrière ces intérêts si importants se trouve toute une légion d'artistes affiliés à cette branche à laquelle se rattachent encore les opérateurs, machinistes, employés et ouvriers divers qui, mis au service de la vente ou location des films, répandent par le monde entier les produits de la cinématographie.

Si importants que soient les intérêts des capitaux engagés dans la production, ceux employés dans l'exploitation ne le sont pas moins. Ils se trouvent par contre beaucoup plus disséminés et sans liens d'attache. *Cette dernière considération a provoqué la constitution du Congrès qui nous occupe.*

On n'a pas cherché à créer des antagonismes entre la production et la consommation, comme on le constate souvent dans des cas semblables. Au contraire, on a cherché à harmoniser par des courants ou des concessions réciproques les intérêts des deux parties et à donner une personnalité à la corporation dans la sphère du droit international.

L'initiative de ce mouvement a été grande ; le résultat obtenu fut considérable. Nous nous en félicitons en y joignant notre sincère enthousiasme et nous souhaitons que *d'autres Congrès successifs* accentuent et marquent encore davantage l'orientation prise dans cette première assemblée.

A l'opinion modeste que nous émettons vient s'ajouter la ferme conviction qui découle des conclusions que nous transcrivons à la suite, sans entrer dans le détail des débats. Ceci exigerait plus de place que nous n'en disposons. Ils condensent le travail consciencieux et profond des sections au profit de la collectivité.

Ses promoteurs purent s'en sentir satisfaits devant les chaleureuses acclamations dont ils furent l'objet lors de la grande séance de clôture qui fut célébrée dans la matinée *du 27*, et auxquelles nous joignons sincèrement les nôtres.

JOSÉ SOLA GUARDIOLA.

Directeur Artistique

Arte y Cinematografia, Barcelone (Espagne)

Le "Chantant"

s'adapte **instantanément**
sur **tous** les Cinématographes

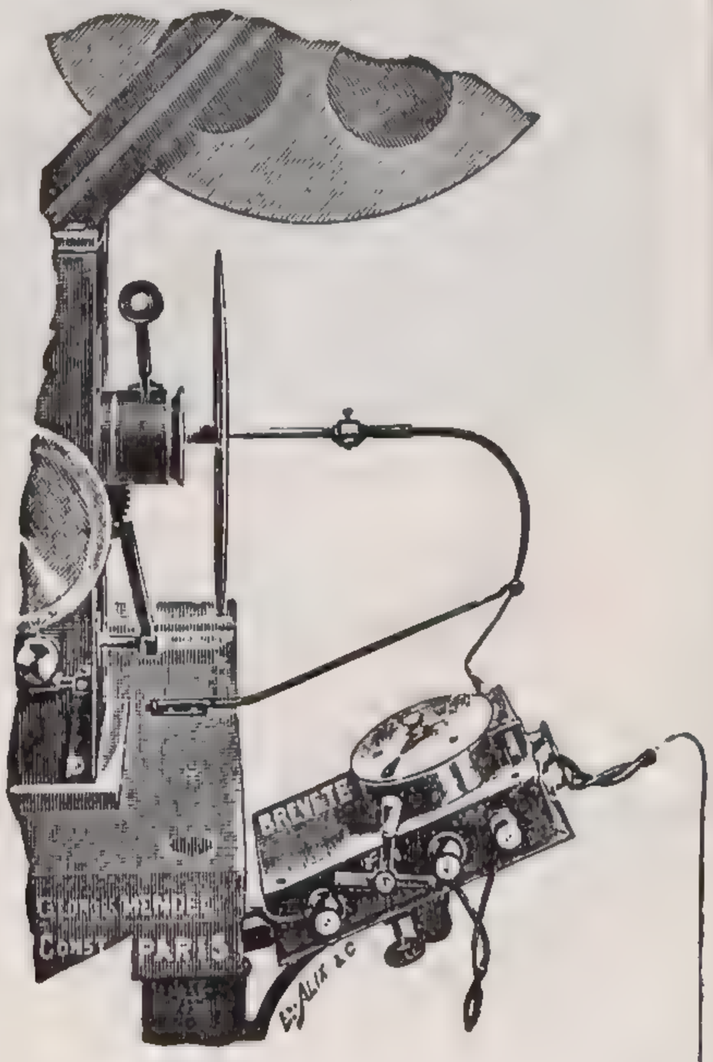

MARCHE AVEC OU SANS ÉLECTRICITÉ

UN CINÉMATOGRAPHE
sans
SYNCHRONISME
MENDEL
c'est une jolie femme
qui serait muette.....

G. Mendel

Constructeur breveté en tous pays

10 et 10bis, Boulev. Bonne-Nouvelle - PARIS

TÉLÉPHONE : 213-11 ADR. TÉL. : PHOTOCINÉ

Les plus jolis films CHANTANTS sont enregistrés au Synchronisme MENDEL.

CATALOGUE FRANCO

Entrée d'un Cinéma Américain. — Le Convertisseur sert comme éclairage de réclame

35 %
d'Economie

en employant le convertisseur à mercure Cooper Hewitt, alimentant en courant continu l'arc de projection, tandis que le réglage est effectué sur l'alternatif, c'est-à-dire sans perte d'énergie comme avec le courant continu.

Demander Tarif 124.

The Westinghouse Cooper Hewitt Co. Ltd.

TÉLÉGRAMMES
HEWITLIGHT-SURESNES.

11, RUE DU PONT
SURESNES (près PARIS).

TÉLÉPHONE :
586-10 PARIS ; 92, SURESNES

A la Société des Auteurs

Les Auteurs et Compositeurs dramatiques se sont réunis, mercredi 15 mai, à deux heures et demie, salle des Ingénieurs Civils, en Assemblée générale annuelle.

Les Auteurs présents étaient au nombre de 184.

M. Aderer examina d'abord la situation financière ; il constata pour l'exercice 1911-1912 une recette globale de 6.699.563 francs, soit 50.000 francs inférieure à celle de l'année précédente. Les raisons de cette diminution sont diverses : chaleur, disparition de certains théâtres, concurrence des cinématographes, etc. Pendant l'année a été aussi effectué le rachat des charges des deux agents généraux ; il a valu, en onze mois, une économie de 137.315 francs ; l'organisation de la caisse principale donne aujourd'hui de très bons résultats.

Un très grand nombre de questions d'administration intérieure retinrent l'attention de la Commission : la taxe sur les billets de faveur, qui a produit 41.517 francs ; la réorganisation de la perception dans les Sociétés d'amateurs ; l'abrogation de la loi de 1866 sur les instruments de musique mécanique ; la participation aux représentations théâtrales ; l'entente avec M. Quinson au sujet des droits sur ses billets d'abonnements, qui rapporteront à la Société une somme supplémentaire de 40.000 à 50.000 francs ; l'institution d'une caisse de prêts, à laquelle est attribuée une somme de 50.000 francs provenant d'une libéralité de M. Henri de Rothschild.

La Commission s'occupa aussi de la représentation des stagiaires aux Assemblées générales. Elle nomma une sous-commission des cinématographes qui étudiera activement cette question.

A l'Etranger, les droits des Auteurs français ont été effectivement défendus : en Argentine, ils sont désormais sauvegardés en tous points ; un accord a été signé avec la Société des Auteurs italiens, un autre avec les auteurs espagnols ; en Russie, la propriété littéraire et artistique est maintenant protégée ; en Hollande, il en ira bientôt de même ; le Danemark vient d'adhérer à la Convention de Berne et le gouvernement portugais a reconnu la propriété littéraire ; le Brésil a suivi cet exemple ; une nouvelle agence a été fondée à New-York pour l'Amérique du Nord. C'est là toute une série de victoires.

Les fonds de la caisse des pensions se montent aujourd'hui à près de 2 millions. Cette somme permet la consolidation de la pension de 1.200 francs et promet qu'un jour arrivera prochainement où celle-ci pourra être portée à 1.500 francs.

L'Assemblée, votant sur ce rapport, l'adopta à l'unanimité.

M. Saint-Saëns vint ensuite dire quelques mots sur la participation des enfants aux représentations théâtrales. Il est d'avis d'interdire les troupes entièrement composées d'enfants.

Il fut ensuite procédé au vote pour le remplacement des membres de la Commission sortante et non rééligibles avant une année : MM. Emile Fabre, Paul Ferrier, Xavier Leroux, Trarieux, et pour la place laissée libre par le regretté Alexandre Bisson.

Ont été élus : MM. Robert de Flers, Maurice Hennequin, Georges Feydeau, Pierre Wolff pour les Auteurs, et Gabriel Pierné pour les Compositeurs.

AVIS
TÉL. 266-64

Toutes les Communications de "**DERNIÈRE HEURE**" doivent être adressées à L'IMPRIMERIE DU COURRIER.

BISON-FILM 101

(Anciennement : **BISON-FILM**)

Vendredi

7

Juin

Un Succès de plus

avec

Son Superbe Film

La Guerre dans la Plaine

SUPERBE VUE DRAMATIQUE

Longueur : 521 mètres (Affiche)

Agent Général pour France, Belgique, Hollande et Suisse:

Téléphone 149-11 **Paul HODEL** Adresse télégrap.: ITALAFILM-PARIS

3, Rue Bergère, 3. — PARIS

AGENCE GÉNÉRALE
CINÉMATOGRAPHIQUE

16, RUE GRANGE-BATELIÈRE

PARIS

AGENCE GÉNÉRALE
CINÉMATOGRAPHIQUE
16, RUE GRANGE-BATELIÈRE
PARIS

Pénétrez-vous bien de ceci !

L'Exploitant qui lit les journaux techniques ne perd jamais son temps ; celui qui lit attentivement et met en pratique les théories exposées dans le Courrier Cinématographique gagne de l'argent !... puisqu'il évite d'en perdre !

TRIBUNE LIBRE

On nous écrit :

Paris, le 19 Mai 1912.

J'ai l'honneur de vous faire connaître les faits suivants :

Depuis un an, je tiens au nº 2 du boulevard de Grenelle une salle de cinématographe, *je me fournissais de films à la Maison Gaumont.*

Or, depuis le 3 mai courant, la Maison Gaumont a ouvert, au *Vélodrome d'Hiver*, une exploitation de cinéma qui met tous les Exploitants des environs dans un état manifeste d'infériorité.

Il est bien entendu que la Maison Gaumont a parfaitement le droit d'installer un cinématographe presqu'à ma porte, mais ce que je tiens à porter à votre connaissance, c'est la manière employée par cette Maison pour me faire fermer mon Etablissement coûte que coûte.

En premier lieu, l'affichage ! Les afficheurs de M. Gaumont sont venus coller leurs affiches à profusion autour de ma Maison, mais ce qui plus est, j'ai dû en enlever quelques-unes collées sur mon Etablissement et recouvrant mes propres affiches

Chez les commerçants et débitants, où j'avais des affiches déposées, ces messieurs sont passés, et sous je ne sais quel prétexte ont enlevé mes affiches et les ont remplacées par les leurs.

Mon cinéma est situé face à la station du Métro-Grenelle, et les gens qui descendent du Métro entrent directement chez moi.

Cela ne pouvait convenir à M. Gaumont, aussi mit-il en permanence devant mon établissement un homme portant la livrée du cinéma du Palais des Sports.

Cet homme est chargé de détourner les clients qui veulent pénétrer chez moi, il porte une sacoche remplie de billets de faveur ; lorsqu'un client veut entrer chez moi, on lui offre des demi-places chez M. Gaumont. N'est-il pas décidé, ce sont des places absolument gratuites que l'on lui donne.

Cet état de choses ne m'a pas heureusement été préjudiciable, j'ai une clientèle fidèle à mon spectacle, qui ne s'est pas laissée détourner par des boniments dignes de la foire.

Mais je tiens à porter à votre connaissance cette façon d'agir qui est loin d'être limitée à une honnête concurrence.

Très heureux si mon avis peut servir la cause des Exploitants.

. . . . . .

GABUT,
2, boulevard de Grenelle,
à Paris, XVe

Paris, le 21 Mai 1912.

En parcourant votre numéro du 18 Mai, et lisant avec attention *La Critique des Films*, je fais une remarque réellement extraordinaire que je vous soumets...

Mes confrères seront certainement satisfaits de voir que j'attire leur attention sur un fait, qui, à mon sens, a la plus grande importance.

Ce qui m'a frappé, c'est de voir combien les nouvelles maisons d'édition sont en progrès. Elles présentent des films excellents qui concurrencent fortement les grandes maisons françaises. Toutes font *de mieux en mieux*, pendant qu'il y a sur la place une grande maison d'édition et location en même temps dont la production s'anémie chaque semaine un peu plus. Si les directeurs de cette maison présentaient leurs films au « Consortium », à côté des films : *Eclair, Brokliss, Vitagraph, Edison, Hepworth, Sélig, Nordisk, Cinès, Ambrosio, Itala, Lubin*, etc., ils constateraient qu'il vaut mieux passer son temps à éditer des films intéressants que de chercher à faire monter la cote en taxant d'un prix hors de sa valeur une production plutôt au-dessous de la moyenne.

Il ne suffit pas, en effet, d'augmenter les tarifs et de monopoliser tel ou tel film au profit de quelques-uns. Ces combinaisons sont anti-commerciales. Elles ne peuvent subsister longtemps. Qu'on le sache bien.

D'après la statistique de cette semaine, *trois vues* ont été présentées avec la mention *Très très bien* par les maisons *Brokliss, La Cinès, Hepworth. Sept vues* avec la mention *très bien* par les maisons : *Brokliss, Eclair, Paul Hodel, Agence Générale Cinématographique, Pathé. Vingt-six* ont été présentées avec la mention *Bien* entre toutes les maisons d'édition, soit ensemble *trente-sept vues*, que nous pouvons passer. Elles forment un beau programme, d'une longueur de 10.198 mètres, qui triomphe sur le marché français avec les mentions : *Très très bien, Très bien* et *Bien*.

Voilà, cher Monsieur Le Fraper, où en est notre situation cinématographique actuelle. Croyez-vous que les directeurs des cinémas peuvent faire de beaux programmes ? Croyez-vous qu'il est nécessaire de continuer à se *syndiquer*, et croyez vous que ce n'est pas ridicule de se disputer des vues souvent quelconques parce qu'elles sont taxées 0 fr. 50, 1 franc ou 1 fr. 50 le mètre ?

Continuons donc notre œuvre syndicale et encourageons les Représentants des nouvelles marques, en leur donnant la préférence. Nous y avons intérêt, puisque leurs vues sont généralement de qualité très supérieure.

Quant aux séries exceptionnelles des grands films artistiques de certaines Sociétés, qui n'obtiennent depuis quelque temps que la mention *Assez bien*, malgré l'indulgence du *Mauvais Œil*, ne nous en soucions pas.

JUSTRABO,
Directeur du Cinéma Parmentier,
à Paris.

LE COURRIER CINEMATOGRAPHIQUE est COMPLÈTEMENT INDEPENDANT.

Il ne SAIT PAS TOUT, mais il dit " TOUT CE QU'IL SAIT ". Il n'a ni " FIL SPÉCIAL " ni " FIL A LA PATTE ".

Amis lecteurs, envoyez lui des INFORMATIONS, alimentez-le de NOUVELLES ORIGINALES, soumettez-lui vos REVENDICATIONS, VOS IDÉES, il publiera les unes, étudiera les autres.

Inscrivez-vous comme CORRESPONDANTS. Pour devenir ce qu'il veut être, c'est-à-dire " UN ORGANE UTILE A TOUS " il lui en faut beaucoup et partout.

A L'AVANCE, DE TOUT CŒUR, IL VOUS DIT MERCI !

Silhouettes Cinématographiques

M. COQUET

Ce charmant et délicat artiste, élève de Maubant, lauréat du Conservatoire, débuta dans *Le Sanglier,* au Vaudeville, et fit les beaux jours des Nouveautés, des Folies-Dramatiques, de l'Athénée et du Palais-Royal, où il interpréta ces succès quasi centenaires : *Le Billet de Logement, Le Prince Consort, La Famille du Brosseur.* Comme tant d'autres, il tenta de conquérir de nouveaux lauriers au Cinématographe. Nulle Maison plus accueillante aux personnalités d'élite que **PATHÉ FRÈRES** ne pouvait lui offrir, par la qualité de ses scénarios et le métier de ses metteurs en scènes, matière à employer son souple et délicat talent de composition et de fine fantaisie.

M. COQUET — Photo Bert

De suite, il sut conquérir la renommée de haute main avec ces scènes désopilantes qui ont pour titres :

Serment de Fumeur, A la Française, L'Accord parfait, Rival dupé, Le Vase brisé, Le Monsieur qui n'a pas de mémoire.

M. COQUET interpréta quantité de ces scènes aux côtés de sa délicieuse jeune femme que Messieurs les Exploitants connaissent bien sous le nom de Mlle MARLY.

Charley Colms, dont le triomphe dépassera celui des meilleurs romans policiers, est son tout dernier succès.

RECTIFICATION

Un de nos abonnés d'Auxerre nous informe qu'il n'y a pas de secteur électrique à *Avallon* et à *Joigny*, contrairement à une information donnée par le *Courrier* dans un de ses précédents numéros, sous la rubrique : *Villes qui ne possèdent pas de salles de spectacles cinématographiques.*

Nous remercions très sincèrement nos correspondants de leur amabilité et nous faisons appel à la bonne confraternité de nos collègues en les priant de ne pas hésiter à redresser toutes les erreurs qu'ils rencontreront dans notre journal.

Pour "L'AVION" du Cinéma

Liste de souscription

MM. Sylvain Brémond	50 »
Ch. Le Fraper	25 »
Max Linder	600 »
Collecte faite au Banquet de clôture du Congrès	355 »
Mme Ferret	20 »
MM. Borzecki	10 »
Dennery, Directeur du « Cinéma »	50 »
Soirée donnée par M. Carminati dans son établissement, « Nîmes Cinéma », vendredi 22 Mars	181.60
Collecte faite par M. Bresson, Directeur du Cinéma d'Argenteuil, dans son établissement, le vendredi 29 Mars	53.80
Soirée donnée par M. Marchal, Directeur de l'Olympia-Cinéma, 136, rue d'Allemagne, à Paris, le 2 mars	324.20
M. et Mme Tréfois, Bruxelles	20. »
Mlle Marie Duval, Saint-Servan	5 »
Souscrit par le *Syndical de la Côte d'Azur*, à la suite de la soirée du 1er mai, donnée à l'issue du banquet de Nice . . . . . Fr.	500 »
Versé par MM. CONDAT, directeur du Casino de Pantin-Aubervilliers	302.20
M. BRÉZILLON, président du Syndicat Français, directeur du Palais des Fêtes, 199, rue Saint-Martin, à Paris	100 »
M. MARIN, directeur de l'Alhambra-Cinéma, 22, boulevard de la Villette, à Paris	100 »
M. REGAIRAZ, directeur du Consortium-Cinéma, 18, Faubourg du Temple, à Paris	100 »
M. JUSTRABO, directeur du Cinéma Parmentier, 56, avenue Parmentier, à Paris	100 »
M. CAZEAU, directeur du Cinéma-Plaisir, 95, rue de la Roquette, à Paris	100 »
M. JULIAT, directeur du Modern Cinéma, à Levallois	50 »
Théâtre de Smyrne	100 »
Soit à ce jour . . . . Fr.	3.146 80

Paris, le 20 Mai 1912.

On nous écrit :

Cher Monsieur Le Fraper,

L'initiative de Max Linder et son dévouement sont au-dessus de tout éloge ; je ne reviendrai sur les bravos du *Courrier*, à l'adresse de l'excellent artiste, que pour y joindre les miens.

Que chaque Exploitant s'empresse donc de prendre date, puisque Max n'a qu'un mois à nous donner.

Mais il y a, à Paris, *cent trente cinémas*, sur lesquels *quatre-vingt* ne passent presque pas de vues Pathé. M. Max Linder ne figure donc pas sur leur écran où se popularisa Gribouille avant de redevenir Boireau.

Ah ! si Gribouille voulait nous donner aussi son concours, je suis certain que dans un mois le prix de l'Avion serait dépassé. Que dis-je, dépassé ? Nous aurions deux, trois avions, une flotte (je suis un peu du Midi, hé !)

Gribouille, le voilà le vrai collaborateur, l'artiste essentiellement populaire, le comique de tous les gamins de Paris, celui qui déchaîne le rire par sa seule apparition, le comique que l'on aime, que chacun réclame, que tout le monde connaît. (Deed ne me connaît pas, moi.)

Eh bien ! monsieur André Deed, je vous lais un appel très pressant. Vous ne pouvez rester en arrière, « *Noblesse oblige* ». Il vous faut aussi faire une petite campagne avec nous. Au lieu d'un « *avion* », nous en aurons deux et tous les cinématographistes sauront vous remercier en vous applaudissant plus vigoureusement encore. Ils associeront une fois de plus les deux noms les plus aimés : de Max Linder et André Deed, lorsque *Le Cinéma* planera au-dessus des peuples dans l'espace infini, sur la route azurée des cieux.

Votre

COLOMIÈS,
Directeur du Cinéma Populaire,
15, rue Keller, Paris.

BIBLIOGRAPHIE

En Vente au " *Courrier Cinématographique* " :

Le Cinématographe Scientifique & Industriel

Par JACQUES DUCOM

Traité pratique de Cinématographie

Un volume . . . . . **6** fr.
— Franco par poste **6.50**

Le Cinématographe

Son Passé, son Avenir, ses Applications

Par F. ROSEN, Ingénieur-Conseil

Un volume cartonné **3.25**
— broché **2.50**
Franco par poste. Un volume cartonné . . . **3.75**
— — broché . . . . . **3** fr.

Technique Cinématographique. — Projection, Fabrication des films, par LÉOPOLD LOBEL, ingénieur-chimiste, directeur de l'Usine de la Société des Phonographes et Cinématographes *Lux*.

In-8° de 324 pages, 332 figures,
Broché : **10** francs ; cartonné : **11** fr. **50**.
Par poste — **10** fr. **50** — **12** fr. »

Pour l'Année 1912 **A LOUER**

Casino de Berck-Plage

Salle de Théâtre, **500** places, pour Cinéma

Plans, Renseignements et pour traiter, s'adresser à :

M. HANS, 236, faub. St-Antoine, PARIS

Maison J. DEBRIE

111, Rue Saint-Maur, PARIS

Constructeur de Matériel pour Éditeurs de Films

La Maison J. DEBRIE s'étant fait depuis **15 ans une spécialité** de toutes les machines pour Editeurs de films, **tient la première place** du monde entier. Toutes les machines sortant de ses usines sont d'un **fini irréprochable.**

Toutes les machines et appareils portant la marque de cette célèbre usine sont la **meilleure garantie.**

Ne pas **confondre** son appareil de prises "PARVO" qui a ses magasins à l intérieur avec d'autres appareils similaires qui ont leurs magasins à l'extérieur. Cet appareil a été imité, mais bien loin d'être égalé.

La Perforeuse "OPTIMA" qui est un chef-d'œuvre de perfection est absolument **indéréglable.**

Voir aussi ses **machines à tirer, ses machines à signer,** etc.

La Maison J. DEBRIE ne vend pas au rabais mais elle vend en **toute confiance** ses machines étudiées pour la grande production.

Sa Vente est Mondiale

TÉLÉPHONE : 940-00 TÉLÉGR : DEBRICINE PARIS

Petites nouvelles italiennes

M. Pilotti, artiste de l'*Aquila Film*, passe à la Société *Ambrosio*.

M. Lucien Monguet passe à l'*Aquila Film* comme metteur en scène.

La maison Pasquali et Cie fait construire un troisième théâtre. Elle vient d'agrandir ses usines.

L'inauguration du Cinéma Itala (ancien local du Trianon), la plus riche et la plus belle salle de Turin, a eu lieu jeudi dernier, 23 mai.

Le théâtre Balbo vient de fermer ses portes. Il rouvrira en automne. La Société anonyme *Imprese Theatrali* y installera cet été un cinéma géant avec jardin, cascade, etc.

Souhaitons bonne chance à la nouvelle Direction.

The Film Service

51, Rupert Street

Schaftesbury Avenue LONDON W. England

Grande Exploitation de Films de Londres

Désire agir comme agents ou représentants de fabricants de films pour la vente de leur production ou films en Angleterre et aux Colonies.

Références : The Capital et Counties Bank Ltd, Finsbury Branch, Broad Street Place, London, et toutes Manufactures de Films Anglaises.

Ecrire à : **W. A. FENNING**, Directeur, **The Film Service**, 51, Rupert Street, London.

Les Enquêtes du "Courrier"

MM. les Editeurs, Loueurs, Exploitants, Metteurs en scène, Opérateurs, Artistes et tous les Cinématographistes, sont priés, dans l'intérêt de la Corporation, de vouloir bien exprimer leur opinion sur les questions suivantes, à l'ordre du jour du Cinéma :

Que pensez-vous ?

1° Des Grands Films ;
2° Des Exclusivités ;
3° Du prix unique des Films ;
4° Du doublage, triplage des programmes ;
5° Du Brevet de capacité des opérateurs ;
6° De l'utilité de faire entrer dans les spectacles cinématographiques des attractions étrangères ;
7° De la Critique des Films.
8° Du tarif syndical de location.

Les Réponses

Ci-dessous mon appréciation sur les questions que vous posez dans votre journal sous la rubrique : *Les Enquêtes du Courrier*.

1° *Les grands films* attirent la clientèle mais leur longueur, en deux parties, ne devrait pas dépasser 600 mètres. Il faut qu'ils soient intéressants d'un bout à l'autre, les écrits pas trop longs et bien explicatifs entre les différents tableaux. Dans les scénarios, bien indiquer les principaux tableaux de chaque partie pour que le public puisse comprendre plus facilement.

2° *D'exclusivités* il n'en faudrait plus.

3° *La location des films* devrait être libre et le prix unique.

4° *Le doublage* autorisé par les loueurs avec augmentation de 0 fr. 10 pour la première semaine, de 0 fr. 08 pour la deuxième, de 0 fr. 06 pour la troisième, de 0 fr. 04 pour la quatrième et de 0 fr. 02 pour la cinquième semaine. L'amortissement des bandes se ferait plus rapidement et les exploitants et les loueurs y trouveraient leur compte.

5° *Le brevet de capacité des opérateurs* est nécessaire. Il devrait être exigé et délivré par une commission nommée par les Editeurs et Ingénieurs-Constructeurs d'appareils cinématographiques de concert avec les pouvoirs publics. Cette commission désignerait dans chaque centre de location de films plusieurs délégués pour examiner les postulants opérateurs. Ces délégués auraient pouvoir de délivrer des brevets de capacité aux postulants reconnus capables. L'industrie et les exploitants cinématographiques ont tout intérêt à exiger ce brevet de capacité.

6° Dans les localités éloignées des grandes villes, *les attractions étrangères* pourraient être d'une utilité appréciable.

7° *La critique des films* est très nécessaire à la condition qu'elle soit impartiale et que les imperfections soient bien détaillées; c'est le progrès et en même temps un bon moyen pour MM. les Auteurs de se surpasser ou rivaliser.

Je ne sais si vous êtes renseigné sur le nombre de cinémas existant à Marseille et dans sa banlieue. Je puis vous informer sans être contredit qu'il existe à Marseille et banlieue *65 cinémas et 15 cinémas* dans les diverses localités du département, ce qui donne un total *de 80 pour les Bouches-du-Rhône*.

Il est question de la création de trois grandes nouvelles salles de Cinéma-théâtre dans le centre de la ville, l'une de ces trois est commencée et ouvrira ses portes en Octobre.

Cordialement à vous,

PINATEL
Directeur du Cinéma Chevalier-Roze
Rue du Chevalier-Roze, Marseille

(5e Année d'Edition)

Le plus important Organe de l'Industrie Cinématographique en Russie

CINÉ-PHONO

MOSCOU, 36, rue Twerskaja Directeur : S. LOURIÉ

Matières très variées. -- Le mieux informé -- Publie chaque 2 semaines

Abonnement : 20 fr. —:— Numéro specimen sans frais

U. N. M. C.

UNION des NOUVELLES MARQUES CINÉMATOGRAPHIQUES

MM. les Exploitants sont informés que dorénavant les films de notre représentation ne passeront plus au "Consortium" mais bien dans notre salle de projection à leur simple demande.

TÉLÉPHONE
100-03

HARRY

Représentant Général

Adresse télégraph. :
HARRYBIO-PARIS

PARIS ○ 22, RUE BAUDIN ○ PARIS

Petite Tribune Mutualiste

Mise au point

Notre excellent camarade, Jean Mariani, ancien Président du *Syndicat des Opérateurs cinématographiques*, nous prie de faire connaître qu'il est complètement étranger, ainsi que son frère Jacques, à la formation de l'*Union Mutuelle des Opérateurs cinématographiques*. Jean Mariani n'a de commun avec le signataire de « l'Appel aux Opérateurs » que le nom et la profession.

Voilà qui est fait !

Association Belge du Cinématographe, A. B. C.

Siège social : Boulevard Anspach, 1, Bruxelles

L'œuvre véritablement digne d'intérêt de la *Section de Secours Mutuel* pour le personnel et les opérateurs de l'A. B. C., organise pour la seconde fois une grande fête cinématographique.

Cet fête aura lieu le *samedi* 8 *juin* prochain, à 3 heures du soir, dans la grande salle des fêtes de l'*Ecole Française*, boulevard d'Anderlecht, 67, à Bruxelles.

Le prix des places est fixé à **3, 2** et **1** francs.

Le *Comité de l'A. B. C.* et la *Section de Secours Mutuel* adressent un vibrant appel à tous les cinématographistes en faveur de leur œuvre de haute portée morale.

Il y aura une causerie par M. Léon Gérard, ingénieur. Sujet : *Le Cinéma, ses origines, son importance industrielle et ses applications scientifiques et techniques.*

Au cours de la séance seront donnés les premiers films qui ont été projetés en public en Belgique puis des films inédits de toutes les meilleures marques.

Pour le Comité des fêtes :
CH. HENDRICKX, EUG. DE COEN.

L'Union Mutuelle des Opérateurs cinématographiques

Les opérateurs de prises de vues et projectionnistes s'étant réunis dimanche dernier 19 mai, au siège social de leur Union Mutuelle, *A la Chope de Strasbourg*, 50, boulevard de Strasbourg, ont nommé un bureau provisoire se composant ainsi : Président : Georges Mariani ; Vice-Président : Jean Ducot ; Secrétaire : Ch. Leroy ; Secrétaire-adjoint : Girard ; Trésorier : Paul Rousset.

Ils ont décidé de se réunir à nouveau dimanche prochain 26 mai, à 10 heures du matin, au siège social, 50, boulevard de Strasbourg, afin de compléter et arrêter les statuts de leur Union Mutuelle et former définitivement leur bureau. Tous les opérateurs sont priés d'assister à cette grande réunion.

Le Président provisoire,
Georges MARIANI.

Pour nous permettre d'effectuer rapidement et sûrement un recensement général des Cinémas Français, nous prions nos amis de nous envoyer la liste des Cinémas de leur région.

A l'avance, nous les remercions tous.

Une Date mémorable pour la Cinématographie

On a vu dans un théâtre cinématographique tout un parterre de Majestés : un roi-empereur, deux reines, une impératrice, trois altesses royales, une grande duchesse, deux duchesses et un duc, membres de familles régnantes, qui, pendant deux heures et demie, ont donné le signal des applaudissements que méritaient les beaux films qui défilaient devant eux.

C'est le 18 mai 1912, samedi dernier, que LL. MM. le Roi et la Reine d'Angleterre ; S. M. la Reine douairière Alexandra, veuve d'Edouard VII ; S. M. l'Impératrice douairière de Russie ; LL. AA. RR. le Prince Victoria d'Angleterre ; la Grande Duchesse Olga de Russie ; le Prince et la Princesse de Battenberg ; le Duc et la Duchesse de Teck, accompagnés d'une suite brillante, se sont rendus au théâtre Kinémacolor (Scala) à Londres, pour assister au spectacle qui, depuis plus de trois mois, fait courir tout Paris au théâtre Kinémacolor de Paris (rue Le Peletier, 19), les fameuses fêtes de la Proclamation comme Empereur des Indes, du roi d'Angleterre projetées dans tout l'éclat, la réalité et la somptuosité des couleurs naturelles.

Le Roi d'Angleterre voulait en effet revivre son voyage historique aux Indes et il n'a pas caché aux personnages augustes qui l'entouraient que, grâce au Kinémacolor, il pouvait enfin voir certains épisodes qui étaient passés inaperçus pour lui à Delhi et à Bombay.

Il ne faut pas oublier, en effet, que c'est sur l'ordre du Roi Georges V que les opérateurs du Kinémacolor étaient venus aux Indes et que leurs objectifs embrassaient des étendues beaucoup plus grandes que celles visibles par l'œil humain.

Postés aux endroits les plus intéressants par les officiers de la Maison Royale, ces opérateurs ont tout pris et à tout moment ; aussi le film merveilleux qui a défilé devant ce parterre de Majestés contient-il tous les événements qui ont eu lieu au cours de ces fêtes somptueuses du « Durbar ».

Pendant 2 h. 1/2, leurs Majestés n'ont cessé de regarder avec le plus grand intérêt les vues qui se déroulaient devant leurs yeux et les personnages de la suite qui se trouvaient près de la loge Royale ont pu entendre Georges V donner des explications à la Reine douairière Alexandra et à l'Impératrice de Russie au fur et à mesure de la projection des vues.

En particulier, lors du passage du film représentant le défilé des 50.000 soldats qui avaient pris part à la grande Revue, le Roi n'a pas caché sa satisfaction de l'ordre merveilleux dans lequel a défilé cette admirable armée aux uniformes éclatants et si variés, depuis les simples fantassins jusqu'au corps pittoresque des... chameaux de Bengale !!

Ces quelques heures passées au théâtre de la Scala ont causé un tel plaisir à Leurs Majestés que celles-ci ont exprimé leur intention de revoir le spectacle très prochainement.

En tout cas, cette soirée consacre définitivement, cette fois, la cinématographie en général et Kinémacolor en particulier.

Rien au monde ne pourra désormais arrêter l'élan formidable de cette merveilleuse découverte qui charme les plus humbles tout en séduisant les élites.

Société Internationale Cinématographique

5
Rue de Provence
PARIS

Téléphone 143-85

Adresse télégraphique :
INTERFILMS - PARIS

EN LOCATION :

MATERNITÉ
1190 mètres

Rêve Noir
1450 mètres

Amour et Passion

Marianne

Couronne et Esclavage
650 mètres

Affiches de toutes ces vues

EN LOCATION CHAQUE SEMAINE

Toutes les Grandes Vues Nouvelles intéressantes

Propriétés Exclusives — *Visibles à notre Agence*

Fin Mai :

La Femme du Saltimbanque

Grand Drame. 795 mètres environ. (Grandes Affiches)

Fin Mai :

L'Amour masqué

Grand Film artistique tiré du célèbre roman de BALZAC
1100 mètres environ. (Grandes Affiches couleurs)

Déchéance Aristocratique

Drame vécu. 995 mètres environ. (Affiches)

Choix considérable de Vues neuves et de stock
en Vente et en Location

Succursale à MARSEILLE : 9, Rue Beauvau -:- REYNIER & ODAGLIA, Directeurs

SUR L'ÉCRAN

A la Société des Auteurs.

M. Pierre Decourcelle vient d'être nommé président de la Société des Auteurs, en remplacement de M. Paul Ferrier, non rééligible.

Rappelons que le nouveau président est le petit neveu d'Adolphe d'Ennery. Son œuvre littéraire et théâtrale est considérable.

Il a écrit, seul ou en collaboration, plus de cinquante pièces entre lesquelles on peut citer :

L'*Abbé Constantin, Gigolette, Idylle tragique, Papa la Vertu*, la *Bâillonnée*, la *Môme aux beaux yeux*, les *Deux Gosses, Sherlock Holmès*, etc.

Autant de succès qui ont popularisé son talent.

M. Pierre Decourcelle est donc un de nos auteurs dramatiques les plus distingués. Il connaît tous les rouages de la Société des Auteurs et s'occupe activement de cinéma.

Il co-dirige, en effet, avec M. Gugenheim la *Société Cinématographique des Auteurs et Gens de Lettres*.

Le Courrier est ravi de le féliciter de son succès.

Attention.

Par suite des fêtes de la Pentecôte, la présentation des *nouveautés* aura lieu au « *Consortium* », mardi 28 mai et mercredi 29, aux heures habituelles.

La présentation des nouveautés éditées par la Société des Etablissements Gaumont aura lieu le mardi 28 mai, de dix heures à midi, au lieu du lundi 27, pour la même raison.

MM. les Exploitants sont priés de prendre bonne note de ces modifications.

Poète.

Il fut marin. Il est resté poète, voilà pourquoi il ne s'ennuie jamais pendant ses longues villégiatures provinciales. Sa Muse le suit. Il la lutine souvent et d'une lyre harmonieuse, chante pour les clients fidèles du *Kursaal de Lille*.

Comment résister à qui s'exprime ainsi :

CHER PUBLIC

Si mon programme, hélas ! un jour est imparfait,
Dis le-moi doucement, cher public, en secret !...
Mais si, par mes constants efforts, je te séduis
Dis-le, sans hésiter, à tes nombreux amis.

HENRI COUCHEMANN.

Félicitations.

Le cinéma a ses heures difficiles. On y goûte pourtant certaines satisfactions.

Ne vient-on pas d'en reconnaître les mérites en la personne de M. Spinelli, en l'envoyant siéger au Conseil municipal de Colombes.

Certes ! les électeurs de Colombes se sont montré clairvoyants. Nul mieux que l'habile manager des cinémas du *Moulin Rouge* et du *Merle-Blanc* ne méritait cette distinction.

M. Morieux, le propriétaire du cinéma Pathé, de Calais, a été élu maire.

M. Desmaret, directeur de l'Omnia, de Douai, et M. Bérenger, directeur du Casino, de Wimereux, ont été élus au Conseil municipal dans leurs villes respectives.

Tous nos compliments aux nouveaux édiles.

Ne cherchez plus.

Le Courrier dit tout ce qu'il sait...

Il avise donc aujourd'hui ses lecteurs et amis qu'il vient de découvrir chez un négociant de Lille, tout un stock de musique exonérée de tous droits d'auteurs.

Qu'ils écrivent à M. Jean Dhont, 139, rue de Paris, à Lille. Il leur enverra son catalogue complet.

Avis à tous ceux que menace un traité onéreux. Qu'ils n'hésitent pas à envoyer promener ces messieurs de la rue Chaptal. Ils ont fini de rire !

Le Comptoir Général du Cinématographe

M. Tisson nous avise qu'il vient d'ouvrir, à Marseille, 30, rue de l'Académie, le *Comptoir Général du Cinématographe*. On y traitera des affaires de location et de vente de films et appareils cinématographiques.

Nos lecteurs feront bien de noter cette adresse et de visiter les bureaux, les magasins et la salle de projection de cette nouvelle entreprise.

Aux âmes bien nées...

Les reporters cinématographiques n'en sont pas à leur coup d'essai. Il est réconfortant tout de même de saisir au vol quelques-uns de leurs exploits.

Témoin Robert Mollin, de l'*Exclusif Film*, qui vient de cinématographier d'un aéroplane, à 80 mètres de hauteur, le Meeting de Juvisy, dimanche dernier.

L'audacieux reporter éprouva-t-il des sensations rares en accomplissant ce voyage aérien. Il n'est pas douteux. En tous cas, c'est là un joli trait d'audace professionnelle dont nous félicitons M. Mollin.

Gageons que l'année prochaine, il fera son service dans les aviateurs. Nous lui confierons les destinées du « *Cinéma* ».

La Main passe.

L'*American Theater* du boulevard de Clichy est sur le point de disparaître. On raconte que le Ciel et l'Enfer s'y installeront bientôt.

Triste destinée pour un *cinéma !*

Syndiquez-vous.

Il fut dit ici même de quelle magistrale envolée s'élança au Succès le *Kursaal d'Aubervilliers*.

Ajoutons, aujourd'hui, que ce triomphe ne semble pas éphémère. La faveur du public ne s'est pas ralentie depuis son ouverture, et remarquons que l'habile manager de cette heureuse exploitation, M. Boutilon, est le vétéran des impresarios Pathé. Ceci ne l'empêche pas de rester l'un des membres les plus écoutés du *Syndicat Français*.

Messieurs les Exploitants, n'attendez pas plus longtemps pour vous syndiquer.

La Critique des Films.

Le service rapide de *La Critique des Films* est fait par lettre, dès le mardi soir, à tous les directeurs qui y souscri-

AMERICAN SUCCESSES

IMP

Nouveauté livrable le 7 Juin

LE ROMAN D'UNE VIEILLE FILLE

Sentimental..... 299 mètres

REX

Nouveauté livrable le 7 Juin

La destruction des Rapides de John-Day

(Etats-Unis)

Documentaire..... 119 mètres.

Tous ces films sont tirés sur pellicules

"Eastman Kodak"

Concessionnaire pour la France, la Belgique et la Hollande

23
Rue de la Michodière
PARIS

BROCKLISS

Téléph. 227-44

Télég. COUSINHOOD

Agence Générale du Cin

A. BO

MATÉRIEL

PARIS, 17, Rue de Lancry

MARSEILLE, 7, Rue Paradis

Agences à LILLE - BRUXELLES

Achats hebdomadaires des meilleures

ématographe

NAZ

et FILMS

Téléphone 449-43

Téléphone 49-84

SMYRNE - ALGER

ues du monde entier

Exclusivités

Tous les grands Films

Tous les Succès

EN LOCATION

Prise de Troie	605 m.
La Bastille	943 m.
Zigomar	935 m.
Les Noces d'Or	447 m.
L'Argent maudit	485 m.
Poison de l'humanité	675 m.
Amour de Prince	703 m.
Le Calvaire	900 m.
Cellule N° 13	609 m.
Trompé dans la mort	803 m.
La Bataille	350 m.
Au Pays des Ténèbres	705 m.
Enlèvement en Aéroplane	388 m.
Le Génie du Mal	520 m.
Drame au fond de la mer	590 m.
La mauvaise herbe	752 m.
Qui a volé le Million ?	865 m.
L'Ensorceleuse	979 m.
Zigomar contre Nick Carter	1050 m.
Elle et lui	780 m.
Les 3 Jongleurs	980 m.

vent. Qu'ils nous demandent tous renseignements utiles. Ils s'en féliciteront.

Le Courrier fait aussi à ses amis un service de notices, en attendant de pouvoir les publier.

Notons-le. Notons que *Le Courrier* est le conseiller le plus expérimenté, le plus dévoué et le plus désintéressé.

Rencontré.

A « *La Feria* », de très bon matin, Gribouille et Gribouillette.

Mystère !

Au Palais des Fêtes :

MM. *Castaigne* et *Thévenon*, de Bruxelles ; *Alibert*, de Toulouse ; *Delnaile*, de Lille ; *Calbelin*, de Noisy-le-Sec... et *tutti quanti*.

Ces messieurs venaient d'assister à une longue séance de la Commission Internationale. Ils semblaient plein d'ardeur et très satisfaits.

On dit.

Le bruit court que M. Costello aurait quitté la *Vitagraph*. Si l'on en croit la rumeur publique, l'excellent artiste serait sur le point d'entrer dans une grande Société américaine concurrente ?

Sous toutes réserves.

A Nice.

Le Syndicat de la Côte d'Azur vient de renouveler son Bureau.

Ont été élus :

Président, M. Bonnaud Grimaldi ;
Vice-Président, M. Robini ;
Trésorier, M. Haëckel ;
Secrétaire, M. Fred.

Nos collègues ont décidé dans la même réunion de changer le titre de leur groupement qui s'appellera maintenant :

« *Syndicat Cinématographique de la Côte d'Azur* ».

Pour l'Avion.

La Brasserie Rochechouart organise en faveur de la souscription du *Courrier*, une *grande soirée de gala*, avec le concours de *Max Linder* et des principaux artistes cinématographistes. La date de cette manifestation sera fixée bientôt.

M. Alibert suit l'exemple de notre ami Ferret. Il donnera aussi incessamment une *soirée sensationnelle* à l'*Apollo* de Toulouse et sollicitera le concours d'*André Deed*.

Remercions-les tous deux de leur aimable initiative.

Acte de courage.

De Bruxelles :

Vendredi dernier 17 mai, vers 5 heures de l'après-midi, un cheval attelé à une voiture de livraison ayant pris peur descendait à toute allure la rue Dupont dont la pente est très accentuée. Il aurait sûrement causé de graves accidents sans l'intervention d'un passant qui, sans hésitation, se jeta à la tête de l'animal et réussit à le maîtriser, après avoir été traîné par lui sur un assez long parcours.

Ce courageux citoyen qui, paraît-il, n'en est pas à son premier sauvetage, est M. Piérard, le sympathique représentant de la Maison Edison.

Qu'il veuille bien agréer ici toutes nos félicitations.

On réclame.

On réclame toujours pour les affiches de films étrangers dont les titres ne sont pas traduits en français.

Messieurs les Editeurs, Messieurs les Loueurs, ayez pitié des pauvres malheureux Directeurs de cinémas.

Examinez leurs justes revendications et rappelez-vous qu'un bon film, appuyé d'une belle affiche, fait sûrement recette.

Les Meilleurs Films.

Ceux qui ont été présentés cette semaine:

NORDISK. — *L'Espion de Forteresse*, drame	315	mètres.
BONAZ. — *Les Trois Jongleurs*, drame	980	»
ECLAIR. — *Le Bonhomme Judas* (A.C.A.D.), comédie	333	»
— — *Gavroche veut faire un riche mariage*, comique	108	»
EDISON. — **Les Chutes du Niagara**, plein air	159	»
— — *Le Prince héritier*, drame	317	»
LUX. — *Ne quittez pas la terre*, drame	712	»
GUTMAN. — *Les Mystères de la Nature*, pl. air	120	»
PATHÉ. — *Comment les "Demoiselles" viennent au monde*, scientifique	150	»
— — **Le Yermak**, *le plus grand brise-glace du monde*, documentaire	135	»
— — *Max Linder contre Nick Winter*, rom.	420	»
— — *L'Iris fantastique*, féerie col.	85	»
GAUMONT. — *Onésime, l'amour vous appelle*, comique	128	»
IMP. — *Le Roman d'une Vieille Fille*, comédie	299	»

Le Film-Journal

Le succès du *Film journal*, édition Exclusif Film, 105, rue Saint-Lazare, Paris, s'affirme chaque jour. MM. les Exploitants lui accordent leurs faveurs et s'en félicitent, car il est admirablement informé.

Voici le détail de celui de cette semaine :

PARIS (France). — *Les Chiens policiers.*

MONTREUIL-SOUS-BOIS (France). — *La ville de Montreuil vient de rendre un hommage éternel à l'un de ses enfants, le Capitaine aviateur Orsheman, mort à Etampes, victime de son dévouement.*

VIENNE (Autriche). — *Excursion de l'Automobile Club de Vienne.*

PARIS (France), 20 mai 1912. — *Le 500me Anniversaire de Jeanne-d'Arc.*

CONSTANTINOPLE (Turquie). — *La guerre Italo-Turque.*

PARIS (France). — *La mode Parisienne.*

PARIS (France). — *Les Obsèques du Général Nazare-Aga, ancien Ministre plénipotentiaire de Perse.*

BLACKPOOL (Angleterre). — *Inauguration d'une nouvelle Promenade, par la Princesse Louise.*

Angleterre. — *La Revue navale de Weymouth.*

RAMBOUILLET, Forêt (France). — *La Fête du Muguet.*

VIENNE (Autriche). — *Les Funérailles de Sa Majesté Impériale Wera, Duchesse de Wurtemberg, grande Duchesse de Russse.*

JUVISY (Port-Aviation) 19 mai 1912. — *Une grande fête des Champions de l'air. Le meeting pris à bord d'un aéroplane, à 80 mètres de hauteur. Document authentique cinématographié de l'appareil même de notre distingué aviateur Champel.*

GROENLAND (Amérique du Nord). — *Au pays des Esquimaux.*

ITALA-FILM
· TORINO

ITALA-FILM

Son Film sensationnel

Vendredi
31
Mai

L'Heure Solennelle

Grand Drame émouvant. — Longueur 580 mètres (Affiche)

Adresser les Commandes à

PAUL HODEL ⌀ **3, Rue Bergère, 3 — PARIS**

Agent Général pour France, Belgique, Hollande et Suisse

Téléphone 149-11 — **Adresse Télégraphique : ITALAFILM-PARIS**

Petites Nouvelles et Publications légales

SOCIÉTÉ DU CINÉ-MULTIPHONE

Société anonyme au capital de 40.000 francs

Siège social : 67, rue Richelieu, Paris.

Aux termes d'un acte sous signatures privées, en date à Paris, du 29 décembre 1911, dont l'un des doubles originaux a été déposé avec reconnaissance d'écriture et de signature au rang des minutes de Me GASTALDI, notaire à Paris, le même jour, 29 décembre 1911, il a été établi les Statuts de la Société anonyme du **Ciné-Multiphone** dont extrait littéral a été publié par les *Petites Affiches* du 9 mars 1912 :

I

Le soussigné :

M. Hjalmar ALBECK, banquier, demeurant à Paris, rue Alfred-Stevens, nº 2.

Agissant au nom et pour le compte de la Société commerciale en commandite simple, formée sous la raison « **ALBECK et Cie** », ayant son siège à Paris, rue Richelieu, nº 67, et pour objet l'exploitation d'une maison de Banque et de commission, établie entre ledit M. ALBECK et un commanditaire,

A établi les statuts de la Société anonyme qu'il se propose de fonder.

STATUTS :

ARTICLE PREMIER

Il est *formé* entre les propriétaires des actions ci-après créées, une Société anonyme, régie par les lois du vingt-quatre juillet mil huit cent soixante-sept, du premier août mil huit cent quatre-vingt-treize, du neuf juillet mil neuf cent deux, du quinze novembre mil neuf cent trois, ainsi que par les statuts de la présente Société et par toutes les décisions de l'Assemblée des actionnaires délibérant valablement.

ARTICLE 2.

La Société aura pour dénomination :

SOCIÉTÉ DU CINÉ-MULTIPHONE

La dénomination pourra être modifiée par décision d'une assemblée générale extraordinaire des actionnaires.

ARTICLE 3.

Le siège social de la Société sera à Paris, 67, rue Richelieu.

Il pourra être transféré partout ailleurs, par simple décision du Conseil d'administration.

Le Conseil d'administration peut établir des succursales où sièges d'exploitation, partout où il le jugera utile.

ARTICLE 4.

La durée de la Société est fixée à quinze années, à dater de sa constitution définitive, cette durée pourra être prorogée ou réduite par décision de l'Assemblée générale.

ARTICLE 5.

La Société a pour objet :

« 1º L'acquisition, la vente et l'exploitation sous toutes ses formes, en propriété ou en jouissance, de tous les brevets français ou étrangers, concernant le théâtre, le cinématographe, le phonographe, et tout spécialement des brevets ROUSSELOT dont l'apport va être fait à la Société sous l'article 6 ci-après :

« 2º L'acquisition, la location, la construction, la reproduction et l'exploitation sous toutes ses formes, de tous appareils ou articles afférents à l'industrie du théâtre, du cinématographe, du phonographe, et notamment d'appareils à produire les bruits de coulisses et d'instruments de musique de tous genres ;

« 3º Et par extension, toutes opérations se rattachant par un côté quelconque au commerce et à l'industrie du théâtre, du cinématographe, du phonographe, sous quelque forme que ce soit, directement ou indirectement, même par voie de création de Sociétés ou de participation dans celles déjà existantes, et celà, tant en France qu'à l'étranger. »

ARTICLE 6.

M. ALBECK, soussigné, agissant en sa même qualité apporte à la **Société anonyme du Ciné-Multiphone :**

1ent. — Les invenions mêmes qui ont fait l'objet des brevets ci-après énoncés, mais limitablement et en tant seulement que lesdites invenlions seront exploitées dans les pays suivants : la France, ses colonies et les pays soumis à son protectorat, la Suisse, la Belgique, l'Italie et l'Espagne, sous tout titre et forme quelconque.

2ent. — La propriété des brevets suivants pris à son profit par M. Jean-Charles-Scipion ROUSSELOT, propriétaire, demeurant à Paris, rue Laferrière, nº 4.

1º Le brevet français délivré à M. ROUSSELOT, suivant arrêté de M. le Ministre du Commerce et de l'Industrie, en date du vingt-cinq juin mil neuf cent sept pour une durée de quinze années qui ont commencé à courir le dix-neuf avril mil neuf cent sept, pour l'invention d'un meuble à bruits à coulisses, ledit brevet portant le nº 376.926.

2º . . . . . .

UNION PHOTOGRAPHIQUE INDUSTRIELLE

Etablisssements LUMIÈRE et JOUGLA réunis

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 6.720.000 FR.

Siège social à Paris, 82, rue de Rivoli

Succursale à Lyon-Monplaisir.

MM. les actionnaires se sont réunis en *Assemblées générales ordinaire et extraordinaire*, à Lyon, au Palais du Commerce, salle du Conseil des Prud'hommes, le *samedi 27 avril 1912*, à deux heures de l'après-midi, pour délibérer sur les questions suivantes à l'ordre du jour :

Assemblée générale :

Rapport du Conseil d'administration ;

Rapport du commissaire-censeur ;

Approbation de comptes et du bilan, fixation du dividende ;

Quitus au Conseil d'administration pour sa gestion ;

Nomination des commissaires-censeurs pour l'exercice 1912 ;

Autorisation à des administrateurs dans les termes de l'article 23 des statuts.

Assemblée extraordinaire :

Communication et ratification du traité intervenu avec la **Société anonyme des Celluloses PLANCHON** et contenant cession à celte Société à des clauses et conditions déterminées, par l'**Union Photographique Industrielle**, de l'ensemble des biens mobiliers et immobiliers qui constituent son service des pellicules ;

Pouvoirs à donner au Conseil d'administration pour assurer l'exécution dudit traité.

(*Petites Affiches* du 10 avril 1912).

On désire acheter

Petit Cinéma Parisien

Bénéfice 10.000 fr. Ecrire au *Courrier*.

PERFOREUSE

"Nouveau Modèle"

Breveté S. G. D. G.

Anciens Etablissements L. PRÉVOST

Société d'Exploitations des Brevets DUPUIS

Société Anonyme au capital de 700.000 francs. — *Siège social à PARIS*

54, Rue Philippe-de-Girard - PARIS

Téléphone 445-14 — Adr. Télégr. : KINOMECA-PARIS

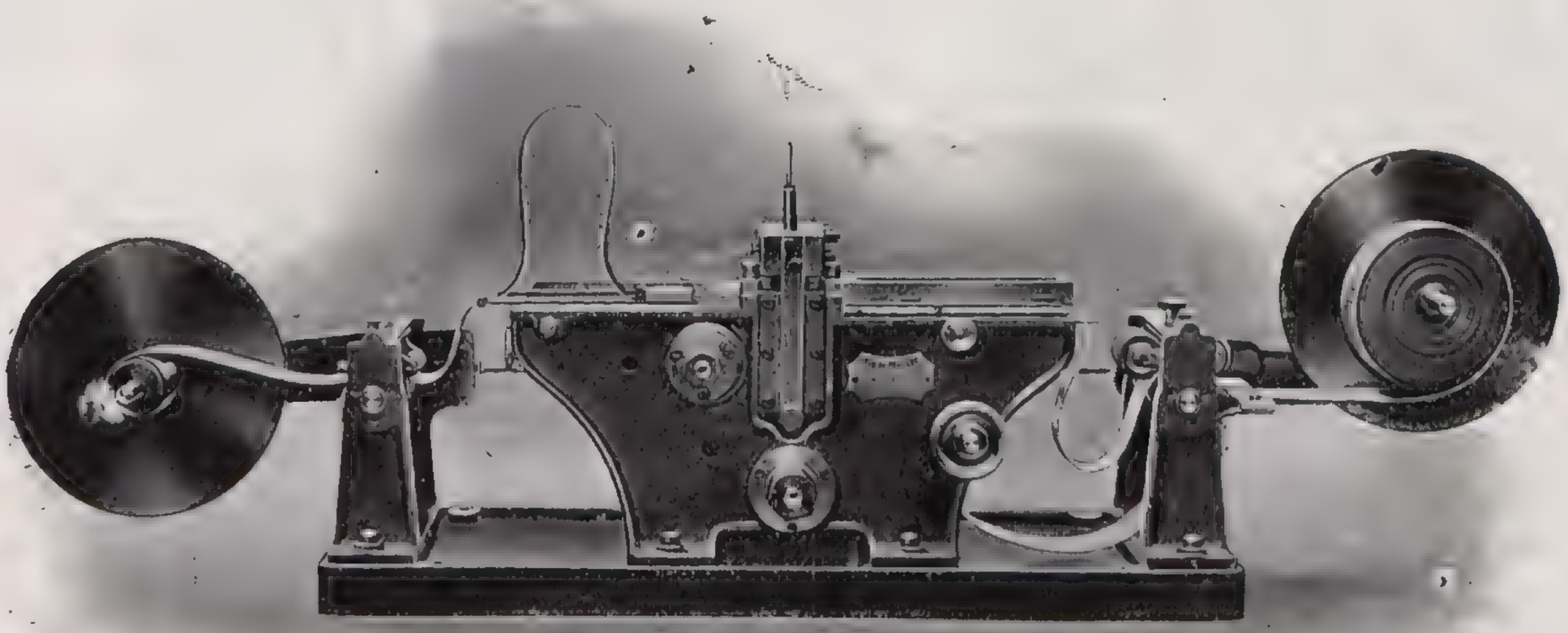

Indéréglable.

Précision absolue.

Minimum de manipulations.

Suppression des trépidations.

Réglages du même côté.

Equerrage des poinçons.

Isolement de la bande contre les projections d'huile.

Supprime tout grippage.

La seule réunissant les derniers perfectionnements.

Rigidité absolue assurée par un bâti fondu d'une seule pièce avec ses entretoises et boulonné sur un large socle

Petites Nouvelles et Publications légales

La Gazette du Palais en date du Samedi 11 mai publie, in extenso, les statuts d'une nouvelle Société Cinématographique :

CINÉMA MUSIC-HALL "EMPIRE"

En voici quelques extraits :

CINÉMA MUSIC-HALL "EMPIRE"

Société Anonyme au capital de 750.000 francs, divisé en 1.500 actions de 500 francs chacune. Siège social à Paris, 8, rue du Faubourg-Montmartre.

Suivant actes sous signatures privées, en date à Paris du onze avril mil neuf cent douze, dont l'un des originaux a été déposé au rang des minutes de Me RENAUDIN, notaire à Sceaux (Seine), suivant acte reçu par lui le onze avril mil neuf cent douze, il appert :

TITRE PREMIER

Formation. — Dénomination. — Objet. — Siège. — Durée

ARTICLE PREMIER

Il est formé, par les présentes, entre les propriétaires des actions ci-après créées et de celles qui pourraient l'être ultérieurement, une Société anonyme qui sera régie par les lois des vingt-quatre juillet mil huit cent soixante-sept, premier août mil huit cent quatre-vingt treize, neuf juillet mil neuf cent deux, et seize novembre mil neuf cent trois, ainsi que par les présents statuts.

ARTICLE 2

La Société prend la dénomination de :

CINEMA MUSIC-HALL "EMPIRE"

ARTICLE 3

La Société a pour objet :

1° L'achat à la Société Lucien VIVES et Cie, 1 *bis*, cité Bergère, à Paris :

a) Du droit au bail, y compris les loyers d'avance, reçu le cinq octobre mil neuf cent onze, par Me MOREL D'ARLEUX, notaire à Paris, et Me RENAUDIN, notaire à Sceaux, lui donnant à loyer jusqu'au premier octobre mil neuf cent quarante et un, un immeuble sis à Paris, cité Bergère, n° 1 *bis* ;

b) Du droit au bail, y compris les loyers d'avance, reçu le trois octobre mil neuf cent onze, par Me FLAMAND DUVAL, notaire à Paris, et Me RENAUDIN, notaire à Sceaux, lui donnant à loyer pour une durée de trente années, un immeuble sis à Paris, cité Bergère, n° 3 ;

c) Du droit à la sous-location, y compris les loyers d'avance, de divers locaux faisant partie d'une maison sise à Paris, rue du Faubourg-Montmartre, n° 8 ;

b) De tous les aménagements et installations faits dans les locaux faisant l'objet des baux sus-énoncés et généralement de tous objets mobiliers se trouvant dans lesdits lieux et appartenant à la Société Lucien VIVES et Cie.

e) Du bénéfice, de divers contrats relatifs à l'exploitation des locaux sus-désignés.

2° L'aménagement des différents locaux ci-dessus désignés à tels usages qu'il lui conviendra et plus spécialement à usage de salles de spectacles, concerts, conférences, représentations cinématographiques, brasseries, etc.

3° L'exploitation directe ou indirecte desdits locaux ainsi aménagés.

4° Et généralement toutes opérations théâtrales, commerciales, financières, mobilières et immobilières se rattachant directement ou indirectement, en tout ou partie, à l'une ou à l'autre branche de son objet ou de nature à favoriser le développement des affaires sociales.

ARTICLE 4

Le siège de la Société est établi provisoirement à Paris, 8, rue du Faubourg-Montmartre.

Il pourra être transféré dans tous autres endroits de la même ville, par une simple décision du Conseil d'administration, et dans toutes autres localités, par une décision de l'assemblée générale prise conformément à l'article 40 ci-après.

ARTICLE 5

La durée de la Société est fixée à trente années, à compter du jour de sa constitution définitive, sauf les cas de dissolution anticipée et de prorogation prévus par les présents statuts.

TITRE II

Apports. — Fonds social. — Actions

ARTICLE 6

M. AUBOIN fait apport :

1° De la promesse de cession des biens et droits appartenant à la Société Lucien VIVES et Compagnie, 1 *bis*, cité Bergère, à Paris, promesse qui lui a été consentie par Me RENAUDIN, notaire à Sceaux, le treize mars mil neuf cent douze.

2° De la promesse de cession du droit au bail de divers locaux faisant partie de la maison sise à Paris, 8, rue du Faubourg-Montmartre, promesse de cession qui lui a été consentie par actes sous signatures privées, en date à Paris du quatre janvier mil neuf cent douze, et à Sceaux du treize mars mil neuf cent douze.

3° Du bénéfice de ses travaux, études et négociations entreprises en vue de la réalisation de l'objet social.

En rémunération des apports ci-dessus, il est attribué à M. AUBOIN, quatre cents actions de cinq cents francs chacune, entièrement libérées, à prendre sur celles composant le capital social.

Les actions attribuées à M. AUBOIN ne pourront être détachées de la souche et ne seront négociables que deux ans après la constitution définitive de la Société ; pendant ce temps, elles devront, à la diligence des Administrateurs, être frappées d'un timbre indiquant leur nature et la date de la constitution.

M. AUBOIN explique, d'autre part, qu'il a avancé tant pour frais d'actes que pour loyers d'avance, termes de loyers et dépenses diverses en vue de la réalisation de l'objet social, une somme de cent mille cent soixante-dix-sept francs trente-cinq centimes. Cette somme lui sera remboursée en espèces par la présente Société dans le mois qui suivra sa constitution.

ARTICLE 7

Le fonds social est fixé à la somme de sept cent cinquante mille francs, divisé en quinze cents actions de cinq cents francs chacune.

Sur ces quinze cents actions, quatre cents entièrement libérées sont attribuées à M. AUBOIN en représentation de ses apports. Les onze cents actions de surplus sont à souscrire et payables en numéraire.

II. — *Déclaration de souscription et de versement*

Aux termes d'un acte reçu par Me RENAUDIN, notaire à Sceaux, le onze avril mil neuf cent douze, M. Albert AUBOIN, seul fondateur de la Société anonyme dite *Cinéma Music-Hall Empire*, a déclaré que les onze cents actions de numéraire de cinq cents francs chacune à émettre par la Société ont été souscrites en totalité par vingt et une personnes, dont chacune avait versé en espèces une somme au moins égale au quart du montant des actions souscrites par elle.

III. — *Assemblées constitutives*

De deux délibérations prises par les assemblées constitutives de la Société, réunies à Paris, rue de Stockholm,

Nouvelle Adresse

ESSANAY

FILM M. F. G. C° CHICAGO

PARIS : 17, RUE GRANGE-BATELIÈRE

TÉLÉPHONE : 214-27

LE BANDIT EN TRAINEAU

31 MAI

DESCRIPTION

Le Bandit Yamsi poursuivi par la police s'enfuit à travers les forêts du Canada, sur un traîneau attelé de chiens agiles.

L'Indien qu'il a pris comme guide saisi par le froid s'évanouit dans les neiges, où le bandit sans cœur le laisse pour mort.

Bientôt rejoint par un policier à cheval, Yamsi, dans un corps à corps terrible, le blesse d'un coup de couteau, et s'enfuit de toute la vitesse de son attelage.

Blessé lui-même, il demande l'hospitalité à un bûcheron et s'empresse pour le remercier de le dévaliser. L'Indien qui a pu se relever arrive à la hutte assez à temps pour voir le traître s'enfuir. Sautant lui-même dans le traîneau du bûcheron, il court après le bandit.

Nous assistons à une poursuite des deux traîneaux, poursuite palpitante au milieu des neiges... Enfin le bandit succombe et paye de sa vie ses nombreux méfaits.

ENVIRON 325 MÈTRES - (AFFICHE)

n° 5, la première le quinze avril mil neuf cent douze et la seconde le vingt-deux avril mil neuf cent douze, et dont les copies ont été déposées avec les pièces s'y rapportant au rang des minutes de Me RENAUDIN, notaire à Sceaux, le vingt-trois avril mil neuf cent douze, il appert :

Que l'assemblée composée de tous les actionnaires présents ou représentés a : 1° par la première délibération :

Reconnu la sincérité de la déclaration de souscription et de versement faite suivant acte reçu par Me RENAUDIN, notaire à Sceaux, le onze avril mil neuf cent douze ;

Nommé M. PORTEVIN, commissaire, chargé de faire un rapport, conformément à la loi sur la valeur des apports en nature faits par M. AUBOIN, et sur les avantages particuliers résultant des statuts.

2° Par la deuxième délibération :

Adopté purement et simplement les conclusions du rapport de M. PORTEVIN, commissaire, et en conséquence approuvé sans réserves les apports faits par M. AUBOIN et les attributions stipulées à son profit, ainsi que les avantages réservés par les statuts au Conseil d'administration ;

Approuvé sans modifications les statuts de la Société ; Nommé comme premiers administrateurs :

MM. P.-J. MARICOURT, receveur de rentes, 57, rue des Mathurins, Paris.

J. DANO, propriétaire, 4, rue de Tayllerand, Paris ;

Ch. RICHARDOT, ingénieur, 5, rue de Stockholm, Paris ;

Albert AUBOIN, propriétaire, 105, boulevard Haussmann, Paris.

Nommé M. Lucien LAFARGE, propriétaire, 77, rue Denfert-Rochereau, à Paris, commissaire chargé de faire un rapport à l'assemblée générale sur les comptes du premier exercice social ;

Constaté l'acceptation de leurs fonctions par les administrateurs et le commissaire ;

Autorisé les administrateurs sus-nommés à passer des marchés avec la Société, étant expliqué qu'il en sera rendu compte, conformément à la loi et aux statuts.

Déclaré la *Société Anonyme Cinéma Music-Hall Empire* définitivement constituée, toutes les formalités légales ayant été remplies.

Petites Affiches du 10 mai :

Suivant conventions, en date du 23 avril 1912, M. Edmond FLOURY, demeurant à Chelles (Seine-et-Marne), 20, rue Besson, et Mme Emilie FLOURY, épouse assistée et autorisée de M. Ernest-Charles MICHEL, demeurant à Paris, boulevard Saint-Denis, 6.

Ont vendu à M. Louis JANOT, docteur en droit, demeurant à Vincennes, 6, avenue du Petit-Parc, le *Théâtre Cinématographique*, appelé « Grand Cinéma Saint-Denis », 6, et cédé leur droit au bail.

L'entrée en jouissance a été fixée au 15 courant.

Les oppositions des créanciers du vendeur, s'il y a lieu, seront reçues au domicile élu par les parties, en la demeure de l'acquéreur, 6, avenue du Petit-Parc, à Vincennes. Elles devront être faites au plus tard dans les dix jours qui suivront la présente publication.

L. JANOT

FAILLITE

Petites Affiches du 11 mai 1912 :

WEISS et MAILLARD, Société en nom collectif, composée de : 1° WEISS ; 2° MAILLARD, Société dont le siège est à Paris, 91 et 93, rue Villiers-de-l'Isle-Adam, ayant pour objet *la fabrication et l'édition de films cinématographiques*. Ouverture 13 avril 1912. M. Troullier, juge-commissaire, M. Armand, syndic provisoire, 17, rue Séguier.

Brevets et Inventions Nouvelles

Inventions nouvelles dont les titres ont été publiés par le Gouvernement Belge, le 9 mars 1912.

Coard (J.-B.-M.-A.), à Paris, rue Franklin, 13. — Procédé de projection et de prise en couleurs d'images cinématographiques.

242.109. — Ripley (G.-E.), Gladson (W.-N.) et Thompson (R.-E.), Bayette-Ville, et Heber (Etat d'Arkansas, E. U. d'A. — Perfectionnements dans les appareils à projections cinématographiques.

239.657. — Bettini (G.), à Paris, avenue de l'Opéra, 35. — Système de prise et de projection de vues cinématographiques avec déplacement du système optique.

240.055. — De Mare (F.), à Bruxelles. — Photo-Dupleix, *vice versa*.

242.038. — Obergasen (M.), à Munich (Allemagne), Kaufingustrasse. 14. — Procédé de photographie des couleurs.

242.229. — Waill (G.) et Gallat (F.), à Paris, rue Orfila. — Dispositif automatique à crémaillère produisant uu mouvement d'aller et retour applicable en particulier à la commande du diaphragme dans les phonographes.

241.927. — International Talking-Machine Company, G. m. b. H., Odean-Werke, à Weissensee-Berlin (Allemagne), Lehderstrasse, 12-15. — Phonographe.

242.167. — Lettrophones Limited, à Londres, 11, Queen Victoria Street. — Perfectionnements relatifs aux machines parlantes.

242.250. — Lumière (L.), à Lyon (France), Cours Gambetta, 262. — Perfectionnements aux machines parlantes.

242.104. — Davis (J.-L.) et Cox (J.-E.), à Derby (Angleterre), Friargate et 167, Normanton Road. — Perfectionnement aux freins pour machines parlantes.

242.165. — Lettrophones Limited, Londres, 11, Queen V. Victoria Street. — Disque pour machines parlantes.

242.206. — Wearn (J.-S.), à Christchurch (Nouvelle-Zélande, 134, Hereford Street. — Dispositif permettant à un observateur de voir un objet placé en dehors de son champ visuel.

438.001. — Cocanari, S. — Films cinématographiques colorés.

438.225. — Boduin et Dutil. — Obturateur à branches translucides pour projecteur de cinématographe.

438.244. — Sironi, H. — Pellicule photographique pour appareils cinématographiques.

438.245. — Sironi, H. — Appareil pour la prise de vues et la projection cinématographiques.

438.246. — Sironi, H. — Appareil pour l'impression des pellicules positives pour cinématographes.

438.247. — Sironi, H. — Châssis pour le tirage des plaques positives sur verre pour appareils cinématographiques,

438.513. — Duflot, R. — Obturateur à gril diminuant les trépidations du cinématographe.

438.722. — Renaud, L. — Obturateur pour cinématographes.

438.861. — Société The Gamophone Co Ltd. — Système de frein automatique pour machines parlantes.

Communiqué par l'Office de Brevets d'Inventions de M. H. Bœttcher Hils, ingénieur-conseil, 39, boulevard Saint-Martin, à Paris. Télephone 1017-66.

La publicité est aux affaires ce que la vapeur est aux machines

Comptoir du Cinématographe

H. BLÉRIOT

CONSTRUCTEUR

187, Rue du Temple, 187 - PARIS

Téléphone : 1024-79

Fournisseur des plus Importantes Exploitations

POSTES COMPLETS POUR EXPLOITANTS

ACCESSOIRES, PIÈCES DÉTACHÉES

— Envoi franco du Catalogue sur demande —

En Magasin, toujours du Matériel en solde

— Stock important de Films en solde —

VENTE — ECHANGE *DEMANDEZ LISTE*

Ne traiter aucune affaire avant de consulter le **Comptoir du Cinématographe** *où vous trouverez certainement tout ce dont vous aurez besoin.*

LOCATION

de tous les FILMS à SUCCÈS

Mon Rouchy et Donès

31, Bd Bonne-Nouvelle, PARIS — *Tél. 111-77*

Spécialité de FILMS en COULEURS

SALLE DE PROJECTIONS

2000 mètres de Nouveautés

les meilleures sont coloriées

CHAQUE SEMAINE

Agents Généraux pour l'ALGÉRIE et la TUNISIE :
MM. CAZES et CLAVAREAU, 3, rue du Marché, ALGER

Agent Général pour la BELGIQUE :
Ch. BELOT, 26, rue du Poinçon, BRUXELLES

Agent Général pour MARSEILLE et le LITTORAL :
DELAVOUET, 27, rue de Paradis, MARSEILLE

TARIF DE PUBLICITÉ

DU COURRIER CINÉMATOGRAPHIQUE

Pour répondre à de nombreuses demandes qu'on nous adresse régulièrement, à cet égard nous ouvrons dans nos colonnes un petit coin commercial où nous affichons notre tarif de publicité. De cette manière, cela nous évitera, ainsi qu'à nos clients, des pourparlers inutiles et une perte de temps toujours préjudiciable. On ne viendra chez nous qu'en connaissance de cause, quand on sera décidé de traiter une affaire à un tarif que nous avons calculé au plus juste.

ANNONCES

Une Page entière

Avec remaniements hebdomadaires facultatifs

Contrats d'une année	.....	1.500 fr.
— de 6 mois	.....	800 —
— de 3 mois	.....	400 —
— de 1 mois	.....	140 —
— par unité	.....	40 —

Demi Page

Avec remaniements hebdomadaires facultatifs

Contrats d'une année	.....	800 fr.
— de 6 mois	.....	400 —
— de 3 mois	.....	200 —
— de 1 mois	.....	70 —
— par unité	.....	20 —

Le quart et le huitième de page sont proportionnels

Publicité dans le texte

Petites annonces	la ligne.	0 fr. 50
Articles (minimum 30 lignes)	—	1 —
Echos (maximum 15 lignes).	—	2 —

Encartage

Le mille..... 20 fr.

Les ordres d'insertions occasionnelles ne seront exécutés qu'autant qu'ils seront accompagnés de leur montant. Les contrats, quelle que soit leur durée, ne seront traités que s'ils sont garantis par une provision d'une valeur égale au quart de leur montant total. Le reliquat du compte sera payable par mois et d'avance.

LE COURRIER étant un organe particulièrement soigné, chacune de ses annonces constitue un véritable travail d'art, nécessaire d'ailleurs pour les rendre efficaces. Il n'acceptera les ordres de publicité que **jusqu'au mardi midi** pour les insertions devant passer dans le numéro du **vendredi suivant**.

PETITES ANNONCES

Le prix des *petites annonces* est de 0 fr. 50 la ligne. Les abonnés du *Courrier* ont droit à quatre insertions de cinq lignes.

Le Courrier **traite aussi à forfait au mois et à l'année.**

Les réponses peuvent être adressées sans inconvénient au domicile des annonciers.

Le Courrier, **qui ne traite aucune affaire de vente ou d'achat, préfère même ce dernier système.**

Achat, vente de tout ce qui concerne la cinématographie. Film depuis 0.10 le mètre. Gondry, 4, rue Roubo, Paris.

5.000 mètres coloris au pinceau, à vendre, bon état, depuis 0.30. Adresser lettre à M. Schenowitz, 52, Faubourg du Temple.

Si vous avez un établissement à vendre, si vous désirez acheter un cinéma, adressez-vous en toute confiance au *Courrier Cinématographique.*

A vendre 0,60 le mètre: Une série de bandes «*Lux*», absolument neuves et composée des vues à succès de cette société. S'adresser au *Courrier Cinématographique.*

A vendre, pour raison de santé, très jolie exploitation cinématographique, Côte d'Azur. Bail 9 ans, loyer 4.000 francs. Grande salle, 18 mètres sur 8 mètres. Halls, fumoirs, balcon, 350 places. Bénéfices justifiés, 1.200 fr. par mois. Pas de contributions, patentes, droit de Pauvres, pompiers. Aucune charge. Prix demandé, 30.000 francs. **Pressé.** Ecrire *Courrier.* (17)

J'offre scénarios tous genres *et inédits*, contre garanties très sérieuses. S'adresser à M. Millière, 9, rue Chevreul, à Paris.

A vendre *La dernière sortie du Titanic*, actualité livrable vendredi 26 Avril. S'adresser au *Courrier.* (17)

Cinéma à vendre, 1.200 places, grande ville Midi, cause santé. Ecrire *Courrier.* (18-1).

L. RAYMOND, Montée du Chemin-Neuf, à Lyon, demande à acheter d'occasion matériel cinéma dernier modèle avec croix de Malte dans huile et éclairage oxydrique. Faire offres.

A vendre appareil prise de vues avec pied panoramique système Carpentier-Lumière, état de neuf. A coûté 1.450 fr. C. C. au journal. (18)

Bains de mer. — A vendre, pour cause double emploi, établissement petit port du littoral, 200 places, bénéfices 5.000 fr. Affaire à lancer. Prix demandé 7.500 fr. Ecrire *Courrier*, (18)

A vendre sur place 23 à 25 mille mètres de films en bon état, très bonne affaire. Se presser. E. Desmettre, rue de l'Epeule, 121, Roubaix (Nord).

A la même adresse on demande à acheter fauteuils ou chaises pour salle de spectacle de 500 mètres carré. (18)

J'achèterais d'occasion poste Pathé dernier modèle bain d'huile (50 ampères) avec table en fonte et tableau de distribution. Le tout en excellent état de neuf.

Ecrire à André, 7, rue de Parme, Paris. (19).

On désirerait acheter mensuellement pour un pays d'outre-mer: de 10 à 15.000 mètres de vues cinématographiques, après l'usage d'un mois. Très sérieux, faire offres à l'adresse de: E. M. 5574, poste restante Paris, bureau 96. (21)

A vendre, excellent état, autant dire neuf: *Zigomar contre Nick Carter*, édition "Eclair". Livrable de suite. Bonnes conditions. Ecrire au *Courrier.* (21)

450 fr. A vendre un poste PATHÉ, excellent état. Ecrire: Jaillardon, angle rue de Paris et place Marengo, St-Etienne. (21)

A vendre: Les Fêtes de Jeanne d'Arc à Orléans. Edition Gaumont. 155 mètres. 0.50. Libre de suite. S'adresser: Cinérama, 83, Avenue de la Grande-Armée, Paris. (21)

A vendre: 2 plaques de tôle de 2 mètres sur 1 mètre, pouvant être utilisées pour garnir le plancher d'une cabine de projection. Bonne occasion. S'adresser au *Courrier.* (21)

A vendre: un objectif hermais *extra lumineux*, dernier modèle, grandes lentilles, foyer 170 m/m, avec porte-objectif. Le tout absolument neuf. S'adresser au *Courrier.* (21)

Directeur de Cinéma, connaissant a fond l'exploitation du Cinéma, la projection, la prise de vues et tous les services se rattachant à la profession, fait part aux Cinématographistes de sa disponibilité.

Il recherche Direction. France ou Etranger. Serait désireux d'entrer en relation avec commanditaire pour monter affaire parisienne intéressante. Ecrire au *Courrier.* (21)

Auteurs de Scénarios. Adressez vos idées comiques originales à M. André Deed (Boireau-Gribouille) qui les rétribue. 31, rue de Douai, Paris. (21)

A vendre de suite: L'Arrestation à Nogent des Bandits de la Rue Ordener, Garnier et Valet. Actualité Gaumont. Bonnes conditions. (21)

On demande: L'Arrestation de Bonnot à Choisy-le-Roi. Actualité Gaumont. Faire offres au *Courrier.* (21)

A louer: Jolie Salle de Spectacle toute agencée pour Ciné. Confort moderne, quartier central. Saison d'Eté. S'adr. au *Courrier.* (21)

Opérateur possédant matériel complet ferait Exploitation Cinématographique. Station balnéaire. Casino. Café ou autre. Ecrire au *Courrier.* (21)

A vendre Capture de Garnier. Environ 100 m., libre le 24 Mai, le mètre 0.80. Harry, 22, rue Baudin, Paris. (22)

A vendre: 1° La dernière sortie du Titanic. 2° Le Carpentia. 3° L'arrestation de Bonnot. 4° L'arrestation de Garnier et Valet. Les 4 bandes pour le prix de 130 fr. S'adresser: Théâtre-Cinéma du Port, Neuchâtel (Suisse). (22)

Opérateur prise de vues connaissant tirage et développement, cherche place. Ecrire D. C. au *Courrier.* (22)

A vendre: 1 groupe électrogène Dion-Bouton 8 HP dynamo 110 volts 50 ampères, avec accessoires, le tout en bon état.

1 appareil de projection type Demaria Lapierre ancien modèle, avec lanterne 50 ampères et table bois.

Environ 3000 m. films divers Pathé.

S'adresser Bresson, 94, rue St-Germain, Argenteuil. (22)

M. P. SALES AGENCY

Tél: 327-40 **13, Fg MONTMARTRE, PARIS** Tél: Belka-Paris

LIVRABLE LE 14 JUIN

EMPIRE:	Visite aux grottes Jenolan (Nouvelles Galles du Sud) (voyage).....	86 m.
WELT:	L'équitation chez les officiers allemands (documentaire), affiche.....	127 m.

LIVRABLE LE 28 JUIN

BIOGRAPH:	Sœurs malgré tout! (drame) affiche..	302 m.
LUBIN:	Le nouveau sergent de ville (comique), affiche	319 m.
KALEM:	Victime d'un faux témoignage (drame), affiche	297 m.
	Le Renégat (drame), affiche.....	254 m.

LES NOUVEAUTÉS

Présentées les 20 et 21 Mai

MARQUES	TITRE DU FILM	QUALITÉ	AFFICHE	DATE DE LIVRAISON	Metrage	APPRÉCIATION
	M. L. AUBERT **Cie Générale du Cinématographe** 19, rue Richer, Paris					
Cinès	*La dette payée*	Drame	Affiche	7 Juin	505	Bien.
»	*Dot de Rosalie*	»	»	»	254	Assez bien.
»	*Vengeance de Lili*	Comédie	»	»	310	Bien.
»	*L'écu de Tontolini*	Comique	»	»	137	Passable.
»	*Siene et Vicovaro*			»	146	Assez bien.
Hepworth	*Le mirage du théâtre*	Drame	»	»	325	Assez bien.
Nordisk	*L'espion de forteresse*	»		»	825	Bien.
Selig Polyscope	*Ceux qui souffrent*	»		»	315	**Très bien.**
	M. BONAZ 17, rue de Lancry, Paris					
	Les 3 jongleurs	»	2 affiches		980	Bien.
	M. BROKLISS 23, rue de la Michodière, Paris					
Imp	*Le roman d'une vieille fille*	Comédie sent.		»	299	Bien.
Rex	*Dynamitant les rapides de John-Day*	Documentaire		»	119	Assez bien.
	M. DERUYTER 31, boulevard Bonne-Nouvelle, Paris					
Savoia	*Chantage*	Drame	Af. gr. format	»	435	Bien.
»	*Histoire désopilante*	Comique	Affiche	»	130	Passable.
	Société des Films ECLAIR, 8, rue Saint-Augustin, Paris PROGRAMME No 23					
	Le bonhomme Jadis. A. C. A. D.	Comédie comiq. & sent.	»	»	333	**Très bien.**
	Dans la cave	Drame		»	200	Bien.
	Gavroche veut faire un riche mariage	Comique	»	»	183	**Très bien.**
	La brousse	Documentaire		»	108	Assez bien.
American Standard	*La fille du musicien*	Dramatique	»	»	306	Assez bien.
	Compagnie Générale des Phonographes et Cinématographes EDISON 64, rue de Cormeille, Levallois-Perret					
	Les chutes du Niagara	Descriptif		»	159	**Très, très bien.**
	Les enfants qui travaillent	Drame social		»	286	Assez bien.
	Le service de la voirie à New-York	Descriptif		»	135	Bien.
	Le prince héritier	Drame		»	317	**Très bien.**
	M. ESSANAY, 17, rue Grange-Batelière, Paris					
	Le bandit en traîneau	»	»		310	Assez bien.
	M. Charles HELFER 16, rue Saint-Marc, Paris					
Ambrosio	*Voyage de noces*	Dramatique	»	»	366	Assez bien.
»	*Robinet trop aimé de sa femme*	Comique	»	»	166	Assez bien.
»	*Fêtes Indiennes*	Plein air		»	150	Assez bien.
Swea	*Une visite à l'institution d'aveugles de Stockolm*	Documentaire		14 Juin	126	Assez bien.
Crystal	*Sur les côtes Anglaises*	Plein air		»	60	
	M. Paul HODEL 3, rue Bergère, Paris					
Itala	*Racleur et concertiste*	Comique		7 Juin	175	Pas présenté.
Bison	*La guerre dans la plaine*	Drame	»	»	521	Bien.
	M. P. LADEWIG 6, rue du Conservatoire, Paris					
Messter	*Bobby regarde l'éclipse du soleil*			»	155	Pas présenté.
»	*Meyer va au bal masqué*			»	155	Pas présenté.
»	*Eve et le serpent*			»	143	Pas présenté.
Comète	*La bague de brillant*			»	450	Pas présenté.

	Société des Phonographes et Cinématographes LUX 32, rue Louis le-Grand, Paris					
	Ne quittez pas la terre	Drame social	Affiche	7 Juin	712	**Très bien.**
	Patouillard et le pensionnat	Comique	»	»	106	Assez bien.
	Les amis de M. Gandillot, joué par l'auteur	»	»	»	197	Assez bien.
Nestor	*Commis par amour*	»		»	180	Passable.
Flying A.	*Année bisextile*	Comédie		»	290	Assez bien.
	M. RALEIGH & ROBERT 15, rue Sainte-Cécile, Paris					
	Mère inconnue	Drame		»	937	Assez bien.
	M. GUTMAN, 5, rue Nouvelle-Stanislas. Paris					
Film Russe	*Les mystères de la nature*	Plein air			120	**Très bien.**
	SALES AGENCY M. **R. Sprécher**, représentant 13, rue du Faubg Montmartre, Paris					
B. et C.	*La pêcheuse de Cornouailles*	Drame	»	»	328	Assez bien.
Biograph	*Sous un ciel de feu*	»	»	21 Juin	304	Assez bien.
Lubin	*La vie d'une petite écolière*	»	»	»	333	Bien.
Kalem	*Visite à Gibraltar*	Voyage		»	99	
»	*La chasse à l'homme*	Drame	»	»	230	Assez bien.
»	*Réconciliés par des voleurs*	Comique	»	»	220	Bien.

Critique du Syndicat Français des Exploitants

	Agence Générale Cinématographique 16, rue Grange-Batelière, Paris					
	Les exploits de Nat Pinkerton, détective.					
Eclipse	*(Nat Pinkerton contre tous)*		Aff. coul.	31 Mai	648	Bien.
»	*Arthème cherche une situation*	Comique		»	114	Assez bien.
»	*Sur la Côte d'Armor*	Plein air		»	106	Bien.
	GAUMONT, 57, rue Saint-Roch PROGRAMME Nº 24					
	Grazie'la la Gitane	Sentimental	Agr.		480	Passable.
	Vengeance du comte	Dramatique			300	Passable.
	Onésime, l'amour vous appelle	Comique	»		128	Bien.
	Bébé s'habille tout seul	»	»		165	Passable.
	Amsterdam	Panorama			117	Assez bien.
	Série des grands films artistiques					
	La cassette de l'émigrée	Drame	Affiche		575	Bien.
	PATHÉ, 14, rue Favart PROGRAMME Nº 16					
	Le lys dans la mansarde. S. C. A. G. L.	Comédie	»	7 Juin	290	Assez bien.
	L'ange du foyer	»	»	»	335	Bien.
	Pour voir les moukères	Comique		»	225	Assez bien.
	Max Linder contre Nick-Winter	»	»	»	420	Bien.
Comica	*Le monoplan de Monsieur Vol-au-Vent*	»		»	130	Assez bien.
Nizza	*On demande un tapissier*	Scène à trucs		»	160	Passable.
	Comment les « demoiselles » viennent au monde	Vulgarisation scientif.		»	150	**Très bien.**
Film Russe	*Le Yermak, le plus grand brise-glace du monde*	Plein air		»	135	**Très bien.**
Germania-Film	*Une chasse au sanglier chez la princesse de Schaumbourg-Lippe, sœur de l'Empereur d'Allemagne*	»		»	125	Pas présenté.
Iberico	*L'iris fantastique*	Féerie coloris		»	85	Bien.
	Une tragédie à la cour de Milan. F. A. I.	Drame, coloris	A. s. et q.	»	655	Bien.
					—	
	VITAGRAPH 15, rue Sainte-Cécile, Paris					
	Le premier jury féminin	Comédie com.	Affiche	»	274	Bien.
	Son seul roman d'amour	Sentimental	»	»	310	Bien.
	Les cinq sens	Comique	»	»	107	Passable.
	Son ami l'éléphant	Drame		»	171	Bien.
	Les amoureux de Liza	Coméd. comiq.	»	»	254	Assez bien.
	La croix de Victoria	Drame		»	310	Bien.

LE MAUVAIS ŒIL.

TÉLÉPHONE : 576-58

ALTER-EGO

A. BRÉON & Cie

Usine, Théâtre et Bureau : **218, BOULEV. BINEAU, NEUILLY-S/SEINE**

Travaux Cinématographiques à Façon

Virages, Teintures et Coloris

Tirage rapide de Titres et d'Actualités

Théâtres et Opérateurs

à la disposition des Editeurs

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DES CINÉMATOGRAPHES

Adresse Télégr. :
COUSINHOOD, PARIS

"ÉCLIPSE"

Téléphone : 227-44

CAPITAL : 1,500,000 Francs

Siège Social : 23, Rue de la Michodière, PARIS

Agent Général pour la Belgique et la Hollande : M. GIGAN, 17, Avenue du Roi, Bruxelles

Nouveautés livrables le 7 Juin 1912

Le Drame de Courlanges

Scène pathétique

Longueur approximative : 300 mètres.

Arthême déménage

Comique. 117 mètres.

UN POISSON DISPUTÉ !

Comique. 137 mètres.

Ces bandes sont visibles tous les jours, de 9 heures du matin à 7 heures du soir

à l'Agence Générale Cinématographique, *16, Rue de la Grange-Batelière, PARIS*

Concessionnaire exclusif pour la VENTE et la LOCATION en France.

Scanned from the collections of La Cinémathèque française

LA CINEMATHEQUE FRANÇAISE

Post-production coordinated by

MEDIA HISTORY DIGITAL LIBRARY

www.mediahistoryproject.org

Sponsored by the University of Wisconsin-Madison Center for Interdisciplinary French Studies, the French Embassy, and the ACLS Digital Extension Grant, “Globalizing and Enhancing the Media History Digital Library” (2020-2022)

ACLS